



Le Soleil, Jean-Claude Paquet

L'incendie de Rimouski

Lucie St-Pierre, âgée de 12 ans, reposait encore dans un état grave, hier soir, à l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec, à la suite de l'incendie qui a coûté la vie à son frère Guy, âgé de 14 ans, et qui a détruit deux maisons de la rue Saint-Jean-Baptiste, à Rimouski, mardi dernier. Réal St-Pierre, âgé de 21 ans, a aussi subi des brûlures graves.

Tel que le laisse voir cette photo, les deux maisons ont été rasées et les pertes matérielles s'élèvent à près de \$300,000. Un plat de graisse placé sur le poêle de la cuisine de la famille St-Pierre a causé le sinistre, selon la police de Rimouski.

Une inondation arrête toute excavation à la mine de sel

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Les travaux d'excavation du puits de la mine de sel des îles de la Madeleine sont paralysés depuis le début du mois de juillet: le puits, qui est en ce moment d'une profondeur de 42 mètres, est entièrement inondé.



M. et Mme Albert Lecouffe, 10 jours après leur mariage, soit le 10 août 1910.

Mariés depuis 71 ans

CHANDLER — Les Lecouffe ont un autre bel anniversaire de mariage: leur 71^e, aujourd'hui.

Pour l'occasion, le foyer d'accueil Villa Pabos, de Chandler, dans le comté de Gaspé, où demeurent maintenant M. Albert Lecouffe et son épouse Grace, organise une petite fête intime en leur honneur. Si madame, âgée de 83 ans, éprouve des problèmes de mobilité, "M. Lecouffe est très alerte, rapporte le directeur général du foyer, M. Villemont Moreau. A 95 ans, il est en très bonne santé. Cependant, les deux sont lucides", précise M. Moreau.

Originaire de Petit-Rocher, au Nouveau-Brunswick, M. Lecouffe est arrivé en Gaspésie en 1908. Il y a pratiqué son métier de forgeron jusqu'à l'âge de 65 ans. Quant à Mme Lecouffe, née Grace McGrath, c'est une Gaspésienne qui a toujours demeuré à Pabos. C'est à cet endroit que le couple s'est établi. Trois garçons et deux filles sont nés de l'union qui compte une trentaine de petits-enfants. Une fille et un garçon vivent encore et seront probablement de la fête, de même qu'une des pensionnaires du foyer, Mme Marie Du-

bois, qui a célébré son 101^e anniversaire de naissance, le 17 juin.

AVIS
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-460. Renouvellement des licences des réseaux de la Société Radio-Canada, CTV et TVA. Comme le Conseil l'a mentionné dans des avis antérieurs, il tendra un certain nombre d'audiences publiques importantes au cours des douze prochains mois. En particulier, celles qui auront trait au contenu canadien, à la télévision payante, à l'examen des règlements régissant la radio MA et MF, ainsi qu'à la délivrance de licences à des entreprises de radiodiffusion religieuses, permettront d'aborder des questions de principe fondamentales qui influenceront grandement les progrès que réalisera le système de la radiodiffusion canadienne et sur la direction qu'il prendra. Pour cette raison, le Conseil a décidé de ne pas tenir d'audiences portant sur le renouvellement de licences des réseaux de télévision de la Société Radio-Canada, CTV et TVA, jusqu'à ce qu'il ait terminé l'étude de ces questions. En conséquence, il renouvelle les licences actuelles des titulaires susmentionnés pour deux autres années, soit du 1^{er} octobre 1982 au 30 septembre 1984, aux mêmes conditions mentionnées à cet égard dans les décisions CRTC 79-320, CRTC 81-278 et CRTC 79-277 respectivement.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence, de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies ou sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C. et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313, Montréal (514) 283-6607.

Canada

La nouvelle a été confirmée, hier, par M. Denis Gagnon, l'ingénieur géologue responsable du projet pour "Les mines Seleine", filiale de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) et chargé de l'exploitation commerciale du sel des îles.

Toutes manœuvres d'enfoncement du puits sont bloquées tant qu'une fuite "mineure" ne sera pas colmatée. La fuite s'est manifestée le 3 juillet. Quelques heures après sa découverte, la décision d'interrompre les travaux et d'inonder le puits était prise.

L'enfoncement du collet du puits de production se fait par une méthode utilisant la congélation des matériaux meubles, a expliqué l'ingénieur géologue. Une trentaine de tubes sont disposés en couronne correspondant au diamètre du collet du puits et enfoncés dans le sol. Les ouvriers creusent une dizaine de pieds, puis installent un revêtement de protection en ciment. A tous les dix pieds, la manœuvre est répétée.

Cause inconnue

Pour l'instant, renseigne M. Gagnon, les causes de l'infiltration sont inconnues. Deux hypothèses seront examinées lorsque l'accident de parcours sera réparé. Il se peut qu'un des tubes de congélation n'ait pas fonctionné adéquatement; l'infiltration ayant été constatée entre deux joints de revêtement, il se pourrait qu'un défaut d'assemblage des joints de ci-

ment en soit à l'origine.

Impossible de prévoir combien de temps durera l'arrêt des travaux, indique l'ingénieur. Il faudra s'assurer auparavant que le mur de glace s'est complètement remis avant de pomper l'eau hors de l'excavation de 42 mètres. Des thermomètres placés dans les tubes de réfrigération indiqueront le moment.

Rien ne laisse cependant présager des retards au projet d'extraction du sel et la mine devrait livrer comme prévu ses premiers chargements de sel vers le printemps 1982. "A moins que nous n'ayons pas réussi à rétablir la situation d'ici deux ou trois mois", met en garde prudemment M. Gagnon.

L'inondation n'a pas été subite et aucun des travailleurs n'a été en danger. "C'est une fuite mineure et, en fait, nous avons travaillé à la colmater pendant quelques heures". L'inondation a été aidée pour empêcher qu'une lente infiltration n'élargisse la brèche.

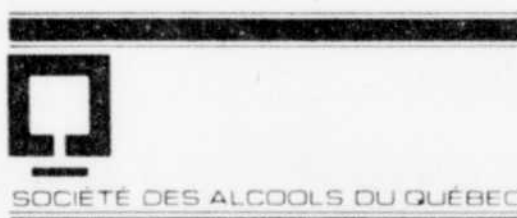
Poursuite

Les travaux de forage des galeries se poursuivent normalement, a fait remarquer M. Gagnon. "Il existe 203 mètres de sel (qui se présente à l'état de roc) entre la galerie de service et le

puits de production".

Construit l'an dernier, le puits de service (qui servira à acheminer matériel et hommes) aurait pu être également inondé, voulait un rumeur aux îles. Il s'agit là d'une crainte théorique qui aurait reposé sur un concours de circonstances exceptionnelles, commente le porte-parole. Parallèle au puits de production, une sonde descend et s'arrête à cinq mètres d'une galerie de service: il aurait fallu que la galerie se rende jusqu'à la sonde et que le ciment qui bouche le trou maintenant inutilisé cède sous la pression de l'eau.

Le projet d'extraction du sel prévoit des investissements de \$65,4 millions de la part du gouvernement québécois. Une trentaine de millions de dollars ont jusqu'à maintenant été dépensés. L'incident au puits de production n'entraînera pas de hausses des coûts, à moins de développements déjà fait imprévus. L'estimation des dégâts serait de l'ordre d'une dizaine de milliers de dollars.



appel d'offres

PROJET:
SACS — 20 LITRES
POUR VINIER
DOSSIER: SP-341

Des soumissions pour fournir des sacs munis d'une valve de vidage et pouvant contenir vingt (20) litres de vin seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 19 août 1981 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 avenue de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION MONTRÉAL
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, QC
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (\$0,005) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

le 31 juillet, les 1^{er} et 2 août

- Les quenelles de saumon
- Le shashlik à l'orientale
- Le risotto piémontais
- Les champignons à la grecque
- Les oeufs à la neige
- Le café

le tout \$14.95

27, Ste-Ange, Québec
692-3835

LOTTO SÉLECT

Date: 29-07-81

NUMÉRO GAGNANT: 7261

Ventes: 115 183\$

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	12	2 115,60\$
dans n'importe quel ordre	300	88,10\$

Aide-toi, Shell t'aidera!

ON Y GAGNE À RÉGLER SES FACTURES

Pendant la grève du service des postes, Shell désire vous aider à équilibrer votre budget et à mettre vos comptes à jour. Jusqu'à ce que le conflit soit réglé, vous pouvez présenter votre relevé de compte et effectuer vos paiements mensuels à l'un de ces établissements:

- Bureaux de Shell
- Dépôts Shell en vrac
- Centres Thermoshell
- Toute banque à charte au Canada

Si vous n'avez pas reçu le dernier relevé, veuillez évaluer votre solde en additionnant vos factures ou en faisant la moyenne de vos achats mensuels. Le trop-perçu sera crédité à votre compte.

Shell Canada Limitée
75 Wynford Drive, Don Mills, Ontario
M3C 2Z4

DATE _____

TYPE DE COMPTE _____ N° DE COMPTE _____

☐ CARTE DE CRÉDIT

☐ CHAUFFAGE DOMESTIQUE

☐ COMMERCIAL

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ MONTANT \$ _____

EXEMPLAIRE DE LA BANQUE

Shell Canada Limitée

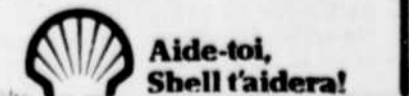
DETACHER ICI

N° DE COMPTE _____

DATE _____

NOM _____ MONTANT \$ _____

REÇU DU CLIENT



Où aller dans nos régions

BEAUCE

— St-Georges: Exposition temporaire, "LA LITTÉRATURE BEAUVERONNE", "LES COSTUMES ANCIENS DE ST-ZACHARIE" et "L'OR DE LA BEAUCE". Ouv. sur sem. 10h à 16h30 et fin de sem. de 13h à 21h. Relâche le lundi. Au Musée Mécatigan, 1690, 1ère Avenue ouest. Inf.: 227-1124. Du 4 au 23 août.

— St-Evariste: Exposition COLLECTION PERMANENTE, salle Napoléon-Bolduc. Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la sem.

— St-Elzéar: L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE du Mont Mégantic, ouvert tous les jours à compter de 14h et le sam. soir.

— St-Gédéon: LA RAPIDE DE ST-GÉDEON, course à pied de 15 km, qui aura lieu le 16 août. Inscription avant le 1er août. Rens.: Jean-Paul Jobin, rang 4, St-Gédéon. (418) 582-3683 ou 582-3212.

BOIS-FRANCS

— Arthabaska: Exposition. Collection permanente, oeuvres de Suzor-Coté et de Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Exposition sur la laine et le lin "UNE LAIZE POUR LA MAISONNEE", jusqu'au 2 sept. Au Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; sam., dim. 13h30 à 17h; mer. soir 19h à 22h.

CHARLEVOIX

— Baie-St-Paul: Salon d'été Panorama, sous le thème "INTERACTION DES GÉNÉRATIONS", réunissant des artistes de Charlevoix. Centre d'art jusqu'au 2 sept. 4 boul. Fafard.

— Baie-St-Paul: Exposition de JEAN-CLAUDE ROCHEFORT, photographies. Entrée libre. Centre d'art Maison Otis, 23 St-Jean-Baptiste. Se termine le 8 août.

— Ile aux Coudres: JACK JEQUEL, tableaux représentant des goélettes du Saint-Laurent durant toute la saison estivale à la galerie d'art "La Mairie".

— St-Irénée: Exposition courtoise de MONIQUE CLICHE-SPENARD, jusqu'au 23 août dans la grande salle du Domaine Forget, route 362. Egalement, dem., l'ORCHESTRE DU DOMAINE, sous la direction de Raymond Dessaint et le 5 août, la MENESTRANTISE, 19h. Adm.: \$7 et \$5 étud. et âge d'or.

— La Malbaie: Expositions "L'HOMME SPECTACLE", représentant trois héros populaires de Charlevoix, "AU HASARD DES COLLECTIONS", rétrospective des acquisitions 1976-1980. Egalement, collection permanente "LES PEINTRES POPULAIRES DE CHARLEVOIX" et "L'ATELIER DE TAPISSERIE" Georges-Edouard Tremblay au Salon Victory. Musée Laure-Conan, 30 St-André, 9h à 21h sem. et 10h à 21h fin de sem. Adm.: \$1; enf. et étud.: \$0.50.

COTE-DU-SUD

— La Pocatière: Exposition SCENES RURALES, collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Tous les jours de 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

— La Pocatière: Exposition permanente d'artistes peintres québécois à la galerie Berthe Khazoom, 504, 5e Avenue. Tous les jours de 13h à 17h.

— Montmagny: Exposition permanente, comptoir d'artisanat "POPULARITI" Manoir Couillard-Dupuis. Jusqu'au 1er sept., tous les jours, 9h à 20h.

— St-Jean-Port-Joli: Exposition d'une cinquantaine d'artistes à la boutique d'artisanat LES ENFANTS DU SOLEIL, en face de l'église (ancien presbytère Fleury).

PORTNEUF

— Pont-Rouge: Exposition permanente de MEUBLES DE LA FIN DU 19e SIECLE dans la résidence du meunier et BOUTIQUE D'ARTISANAT à la Meunerie. Moulin Marcoux. Mar. au sam. 13h à 20h et dim. 12h à 17h. Relâche le lun.

RIVE-SUD DE QUÉBEC

— Lotbinière: FESTIVAL DU LAPIN, jusqu'au 2 août, au centre des loisirs. Théâtre pour les jeunes, tournois de tous genres, soirée bavaroise, souper au lapin et feu de camp. Rens.: (418) 767-3112 ou 3222.

— Lévis: Exposition de GINETTE ASH-TREMBLAY, émaux et peintures, à la galerie de l'Institut coopératif Desjardins. Tous les jours de 13h à 22h. Du 4 au 25 août.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

Black-Lake doit changer le tracé d'une conduite d'eau

par Fortunat MARCOUX

BLACK-LAKE — Le projet d'alimentation en eau potable à partir de puits artésiens que la ville de Black-Lake, dans la circonscription de Frontenac, entend réaliser au coût de \$3 millions, subira d'autres délais à la suite de la volte-face récente de la Commission de protection du territoire agricole du Québec qui a refusé le tracé proposé pour l'installation de la conduite d'amenée.

En avril dernier, la commission avait accepté le tracé soumis par les autorités municipales. Celui-ci coupait le rang 6.

Mis au courant, une vingtaine d'agriculteurs ont demandé à la commission de réviser le dossier, en soutenant que le tracé suggéré leur causerait des inconvénients en permanence. Ils proposaient que le tracé soit situé à la limite de deux rangs.

La commission a tenu une audition à Sherbrooke le 16 juillet der-

nier. Rendant sa décision cette semaine, elle a donné gain de cause aux opposants.

Cette tournure des événements est susceptible de créer des embêtements au conseil municipal et de retarder la réalisation du projet qui est à l'étude depuis une dizaine d'années.

A l'automne de 1980, la municipalité avait reçu du gouvernement provincial la promesse d'une subvention de \$2,231,754 si les travaux commençaient avant le 29 août 1981. Les édiles devront obtenir une extension.

Le conseil devra probablement procéder à un nouvel appel d'offres, les soumissions reçues en juin dernier étant valables pour une période de 90 jours. L'inflation aidant, les nouveaux coûts risquent d'être à la hausse.

La municipalité avait retenu le tracé le moins coûteux. Elle devra

reprendre les travaux d'arpentage et les procédures d'expropriation.

Le conseil municipal se réunira la semaine prochaine pour étudier le dossier.

Le projet

Le projet d'alimentation en eau potable prévoit la construction d'un réservoir de 260,000 gallons, d'une station de pompage d'une capacité de 670 gallons à la minute, d'une conduite d'amenée de 10 pouces de diamètre entre les puits et le réservoir sur une longueur de 23,400 pieds, d'une conduite de raccordement de 12 pouces de diamètre sur une longueur de 7,700 pieds entre le réservoir et le réseau existant sur la route 112, d'une conduite de raccordement de 10 pouces entre le réservoir existant et la rue

Notre-Dame, de conduites d'eau de 8 à 10 pouces de diamètre sur une distance de 3,850 pieds dans la route 112, etc. Les puits d'alimentation seront situés près de la route 265 conduisant à Saint-Ferdinand d'Halifax.

La ville de Black-Lake avait deux options pour solutionner son problème: s'auto-alimenter dans des puits artésiens ou être desservie par le réseau d'aqueduc régional de Thetford-Mines. Elle a opté pour la première parce qu'elle croit qu'elle obtiendra une eau de meilleure qualité à un coût équivalent.

Actuellement, la population est alimentée par le lac Caribou qui ne répond plus aux besoins. De plus, la conduite d'amenée qui traverse la propriété de la Société Asbestos Ltée, devra être enlevée éventuellement pour des fins d'expansion minière.

Du 5 au 9 août Plusieurs innovations à l'expo de St-Agapit

par Gilles PEPIN

SAINT-AGAPIT — Pas moins de 50,000 visiteurs sont attendus à la 11e exposition agricole, commerciale et industrielle de Saint-Agapit, dans le comté de Lotbinière, du 5 au 9 août. Le président du comité organisateur, M. René Croteau, a révélé, hier, que plusieurs innovations attendent une fois de plus les visiteurs.

Il s'agit de l'un des événements majeurs à avoir lieu sur la Rive-Sud. L'exposition de Saint-Agapit a considérablement évolué; la première fois, en 1970, on y rencontrait 38 exposants regroupés dans trois bâtiments. On y verrait, cette année, 120 exposants dont les kiosques se retrouveront dans une dizaine de bâtiments, incluant le grand stade couvert de Saint-Agapit.

Sur le plan agricole, il s'agit d'une exposition de comté, qui amènera pas moins de 350 animaux. Des attractions à caractère socio-culturel s'ajouteront à tout cela, de sorte que l'impact économique de cette exposition sera une fois de plus de un million de dollars dans la municipalité de Saint-Agapit, qui, à elle seule, a une population de 3,000 citoyens.

La Société d'agriculture de Lotbinière et le club Lions de Saint-Agapit se partageront, pour leurs oeuvres, une somme de \$10,000. Les membres de ces deux groupements sont aidés des autres organismes locaux

pour l'organisation de cette exposition.

Au-delà d'une centaine de personnes bénévoles sont au travail depuis plusieurs mois.

Comme innovation, le président René Croteau a parlé de jeux électroniques, de la télévision en circuit fermé, d'une démonstration aérienne par l'Armée canadienne. "Nous ne voulons pas tout révéler aujourd'hui, afin de garder l'esprit de curiosité. Mais nous sommes prêts à accueillir les visiteurs, qui en auront certainement plein la vue sans être trop sollicités", a dit M. Croteau.

A chaque jour de l'exposition, des spectacles se dérouleront à l'intérieur et à l'extérieur. Des jeux mécaniques intéresseront les enfants et à tout cela s'ajoutera une garderie.

L'inauguration de cette 11e exposition de Saint-Agapit aura lieu à 20h, le 5 août. Le député de Lotbinière et ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, sera présent.



Plongeon bizarre

Un véhicule de marque Honda a été retiré des eaux du fleuve du haut du pont de l'île d'Orléans, hier matin. La Sûreté du Québec, qui est chargée de l'enquête, a révélé que la voiture était dans l'eau depuis assez longtemps, probablement quelques semaines, et qu'elle connaissait l'identité du propriétaire. Fait étrange, celui-ci est toujours en vie et selon les policiers, il est incapable d'expliquer la présence de sa voiture dans le fleuve. L'enquête est encore en cours.

En bref

Dépliant touristique

SAINT-MARC — La municipalité de Saint-Marc-des-Carrières lançait hier son premier dépliant touristique. Confectionné par l'équipe de cinq membres d'un projet communautaire fédéral de \$33,000 amorcé en janvier dernier et parrainé par le club Optimiste, le document, à l'effigie de l'hôtel de ville, étale sur quatre plus recto verso l'histoire, les industries, les services et les attraits de cette capitale de la bière, de même qu'un plan détaillé de Saint-Marc et une carte des environs. Diffusé en 10,000 exemplaires, le dépliant sera distribué dans tous les centres touristiques de la rive nord, entre Trois-Rivières et Québec.

Mois de l'environnement

PORTNEUF — La première campagne du Mois de l'environnement débutera demain dans la ZEC Batiscan Nelson, située près de Rivière-à-Pierre. Afin de sensibiliser le public aux bienfaits de la propriété, les 19 employés du territoire distribueront durant tout le mois d'août des dépliantes spéciaux et des sacs à ordures aux visiteurs franchissant la

barrière. Avec ses 303 lacs, ses 245 chalets et ses quatre terrains de camping sauvage, la ZEC Batiscan Nelson a déjà accueilli depuis le

15 mai, 17,040 personnes.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-460. Renouvellement des licences des réseaux de la Société Radio-Canada, CTV et TVA.

Comme le Conseil l'a mentionné dans des avis antérieurs, il rendra un certain nombre d'audiences publiques importantes au cours des deux prochains mois. En particulier, celles qui auront trait au contenu canadien à la télévision payante à l'examen des règlements régissant la radio MA et MF ainsi qu'à la délivrance de licences à des entreprises de radiodiffusion religieuses, permettront d'aborder des questions de principe fondamentales qui influencent grandement sur les progrès que réalisera le système de la radiodiffusion canadienne et sur la direction qu'il prendra. Pour cette raison, le Conseil a décidé de ne pas tenir d'audiences portant sur le renouvellement de licences des réseaux de télévision de la Société Radio-Canada, CTV et TVA jusqu'à ce qu'il ait terminé l'étude de ces questions. En conséquence, il renouvelle les licences actuelles des titulaires susmentionnés pour deux autres années, soit du 1er octobre 1982 au 30 septembre 1984, aux mêmes conditions mentionnées à cet égard dans les décisions CRTC 79-320, CRTC 81-278 et CRTC 79-277 respectivement.

Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC, et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313, Montréal (514) 283-6607.

Pierre Castonguay
St-Albert
(514) 283-6607

AVIS

Le CRTC annonce par la présente le calendrier des audiences publiques de radiodiffusion pour la période qui va de septembre 1981 à juin 1982. Le Conseil annoncera bientôt la date de l'audience sur la télévision payante. Même si aucun changement majeur n'est envisagé à l'heure présente, il peut arriver qu'on doive modifier le calendrier à cause de circonstances imprévisibles.

Donne Motor Inn, Kamloops (C.B.), le 6 octobre 1981

Régina Inn, Régina (Sask.), le 20 octobre 1981

Hôtel Beauséjour, Moncton (N-B.), le 20 octobre 1981

Fort Gary Hotel, Winnipeg (Man.), le 3 novembre 1981

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 3 novembre 1981

Auberge Richelieu, Montréal (Qué.), le 17 novembre 1981

Château Halifax, Halifax (N-E.), le 23 novembre 1981

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 1er décembre 1981

Château Lacombe, Edmonton (Alta.), le 15 décembre 1981

Hotel Newfoundland, Saint-Jean (T.-N.), le 25 janvier 1982

Sheraton Centre, Régina (Sask.), le 1er février 1982

Sheraton Centre, Toronto (Ont.), le 9 février 1982

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 9 mars 1982

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 23 mars 1982

Hyatt Regency Hotel, Vancouver (C.B.), le 20 avril 1982

Howard Johnson's Motor Lodge, Moncton (N-B.), le 27 avril 1982

Lord Nelson Hotel, Halifax (N-E.), le 4 mai 1982

North Star Inn, Winnipeg (Man.), le 11 mai 1982

Hotel Newfoundland, Saint-Jean (T.-N.), le 31 mai 1982

Château Lacombe, Edmonton (Alta.), le 8 juin 1982

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 15 juin 1982 (PN-53)

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
SACS — 20 LITRES
POUR VINIER
DOSSIER: SP-341

Des soumissions pour fournir des sacs munis d'une valve de vidage et pouvant contenir vingt (20) litres de vin seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 19 août 1981 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIEGE SOCIAL
905 avenue de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION QUÉBEC
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, QC
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (50.00\$) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

le 31 juillet, les 1er et 2 août

- Les quenelles de saumon
- Le shashlik à l'orientale
- Le risotto piémontais
- Les champignons à la grecque
- Les oeufs à la neige
- Le café

le tout \$14.95

27, Ste-Angele, Québec
692-3835

LOTTO SÉLECT

Date: 29-07-81

NUMÉRO GAGNANT: 7261

Ventes: 115 183\$

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	12	2 115,60\$
dans n'importe quel ordre	300	88,10\$

Aide-toi, Shell t'aidera!

ON Y GAGNE À RÉGLER SES FACTURES

Pendant la grève du service des postes, Shell désire vous aider à équilibrer votre budget et à mettre vos comptes à jour. Jusqu'à ce que le conflit soit réglé, vous pouvez présenter votre relevé de compte et effectuer vos paiements mensuels à l'un de ces établissements:

- Bureaux de Shell
- Dépôts Shell en vrac
- Centres Thermoshell
- Toute banque à charte au Canada

Si vous n'avez pas reçu le dernier relevé, veuillez évaluer votre solde en additionnant vos factures ou en faisant la moyenne de vos achats mensuels. Le trop-perçu sera crédité à votre compte.

Shell Canada Limitée
75 Wynford Drive, Don Mills, Ontario
M3C 2Z4

DATE: _____

TYPE DE COMPTE: _____

☐ CARTE DE CREDIT

☐ CHAUFFAGE DOMESTIQUE

☐ COMMERCIAL

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ MONTANT: _____ \$

EXEMPLAIRE DE LA BANQUE

Shell Canada Limitée

DETACHER ICI

N° DE COMPTE: _____

DATE: _____

NOM: _____ MONTANT: _____ \$

REÇU DU CLIENT

Aide-toi, Shell t'aidera!

Où aller dans nos régions

BEAUCÉ

— St-Georges: Exposition temporaire, "LA LITTÉRATURE BEAUCÉRONNE", "LES COSTUMES ANCIENS DE ST-ZACHARIE" et "L'OR DE LA BEAUCÉ". Ouv. sur sem. 10h à 16h30 et fin de sem. de 13h à 21h. Relâche le lundi. Au Musée Mécatigan, 1690, 1ère Avenue ouest. Inf.: 227-1124. Du 4 au 23 août.

— St-Evariste: Exposition COLLECTION PERMANENTE, salle Napoléon-Bolduc, Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la sem.

— St-Elzéar: L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE du Mont Mégantic, ouvert tous les jours à compter de 14h et le sam. soir.

— St-Gédéon: LA RAPIDE DE ST-GÉDEON, course à pied de 15 km, qui aura lieu le 16 août. Inscription avant le 1er août. Rens.: Jean-Paul Jobin, rang 4, St-Gédéon. (418) 582-3683 ou 582-3212.

BOIS-FRANCS

— Arthabaska: Exposition. Collection permanente, œuvres de Suzor-Coté et de Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Exposition sur la laine et le lin "UNE LAIZE POUR LA MAISONNEE", jusqu'au 2 sept. Au Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; sam., dim. 13h30 à 17h; mer. soir 19h à 22h.

CHARLEVOIX

— Baie-St-Paul: Salon d'été Panorama, sous le thème "INTERACTION DES GÉNÉRATIONS", réunissant des artistes de Charlevoix. Centre d'art jusqu'au 2 sept, 4 boul. Fafard.

— Baie-St-Paul: Exposition de JEAN-CLAUDE ROCHEFORT, photographies. Entrée libre. Centre d'art Maison Otis, 23 St-Jean-Baptiste. Se termine le 8 août.

— Ile aux Coudres: JACK JEQUEL, tableaux représentant des goélettes du Saint-Laurent durant toute la saison estivale à la galerie d'art "La Misaire".

— St-Irénée: Exposition courtoise de MONIQUE CLICHE-SFENARD, jusqu'au 23 août dans la grande salle du Domaine Forget, route 362. Également, dem., l'ORCHISTRE DU DOMAINE, sous la direction de Raymond Dessaint et le 5 août, la MÈNESTRANTISE, 19h. Adm.: \$7 et \$5 étud. et âge d'or.

— La Malbaie: Expositions "L'HOMME SPECTACLE", représentant trois héros populaires de Charlevoix, "AU HASARD DES COLLECTIONS", rétrospective des acquisitions 1976-1980. Également collection permanente "LES PEINTRES POPULAIRES DE CHARLEVOIX" et "L'ATELIER DE TAPISSERIE" Georges-Edouard Tremblay au Salon Victory, Musée Laure-Conan, 30 St-André, 9h à 21h sem. et 10h à 21h fin de sem. Adm.: \$1; enf. et étud.: \$0.50.

COTE-DU-SUD

— La Pocatière: Exposition SCENES RURALES, collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilon. Tous les jours de 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

— La Pocatière: Exposition permanente d'artistes peintres québécois à la galerie Berthe Khazoom, 504, 5e Avenue. Tous les jours de 13h à 17h.

— Montmagny: Exposition permanente, comptoir d'artisanat "POPULARITI" Manoir Couillard-Dupuis. Jusqu'au 1er sept., tous les jours, 9h à 20h.

— St-Jean-Port-Joli: Exposition d'une cinquantaine d'artistes à la boutique d'artisanat LES ENFANTS DU SOLEIL, en face de l'église (ancien presbytère Fleury).

PORTNEUF

— Pont-Rouge: Exposition permanente de MEUBLES DE LA FIN DU 19e SIECLE dans la résidence du meunier et BOUTIQUE D'ARTISANAT à la Meunerie. Moulin Marcoux. Mar. au sam. 13h à 20h et dim. 12h à 17h. Relâche le lun.

RIVE SUD DE QUÉBEC

— Lotbinière: FESTIVAL DU LAPIN, jusqu'au 2 août, au centre des loisirs. Théâtre pour les jeunes, tournois de tous genres, soirée baroque, souper au lapin et feu de camp. Rens.: (418) 767-3112 ou 3222.

— Lévis: Exposition de GINETTE ASH-TREMBLAY, émaux et peintures, à la galerie de l'Institut coopératif Desjardins. Tous les jours de 13h à 22h. Du 4 au 25 août.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

La gare intermodale de Lévis aurait un bureau d'information

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — L'Association touristique de la Pointe-Lévy, après seulement cinq mois d'existence, élabore déjà plusieurs projets visant à promouvoir le tourisme sur la rive sud de Québec. La localisation d'un kiosque permanent, la préparation d'un circuit patrimonial et l'élaboration graduelle d'un plan de développement touristique, voilà, pour l'instant, ce qui fait l'objet des grandes préoccupations des administrateurs de l'organisme.

Ces personnes du conseil d'administration sont: MM. Daniel Vachon, président, Louis St-Hilaire et Yves Genest, vice-présidents, Réjean Bernard, secrétaire, André Poisson, trésorier et Michel Alain. L'association a obtenu l'incorporation officielle et tiendra une assemblée générale en octobre prochain. Un projet de règlements généraux sera présenté à cette occasion de même que des rapports concernant le travail accompli.

Le président Daniel Vachon a de plus révélé au SOLEIL qu'une démarche actuelle vise principalement

l'établissement d'un kiosque permanent d'information touristique. A ce sujet, une négociation est amorcée avec la société Via Rail, car les administrateurs de l'association souhaitent cette implantation à l'intérieur de la gare intermodale qui doit être aménagée d'ici la fin de cette année. L'association touristique veut avoir un kiosque au rez-de-chaussée ainsi qu'un bureau à l'étage.

Par ailleurs, l'association a appris dernièrement qu'elle bénéficiait d'une subvention au montant de \$5.000, qui a été octroyée par le ministère des Affaires culturelles du Québec pour la préparation d'un circuit patrimonial. L'itinéraire servira à faire connaître l'histoire de la Rive-Sud. Le parcours s'étendra de Beaumont à Saint-Nicolas, traversant une dizaine de municipalités où seront placés des panneaux en fibre de verre portant diverses informations et des photographies.

M. Vachon a mentionné que ce projet d'itinéraire touristique basé sur le patrimoine sera probablement complété pour l'assemblée plénière d'octobre prochain. Il a indiqué en outre que le thème déjà choisi pour



Au travail, de gauche à droite: MM. Daniel Vachon, Louis St-Hilaire, Michel Alain et Réjean Bernard. Deux autres personnes font aussi partie du conseil d'administration de l'Association touristique de la Pointe-Lévy, MM. Yves Genest et André Poisson.

cet itinéraire est l'industrie forestière, celle qui fut à l'origine du développement industriel sur le territoire. Des guides seront embauchés ultérieurement pour animer le circuit patrimonial avec la collaboration de Parcs-Canada et en concertation avec l'Association touristique du pays de l'étable.

En pensant aussi dès maintenant

à prévoir un plan global de développement touristique pour la rive sud de Québec, l'Association touristique de la Pointe-Lévy veut aviser, ces jours-ci, le Corporation des fêtes 1534-1584 qu'elle se chargera de coordonner les diverses manifestations à caractère socio-culturel qui seront organisées sur son territoire à l'occasion de ces fêtes du 450e anniversaire de Québec.

Visiteurs plus nombreux au kiosque touristique du quai de la traverse

par Gilles PEPIN

LEVIS — Le kiosque d'information touristique de la Chambre de commerce de Lévis voit beaucoup plus de visiteurs que par le passé.

Depuis son ouverture, le 23 juin dernier, quelque 7.000 visiteurs ont fait un arrêt à ce petit kiosque situé près du quai des traversiers.

Le chiffre est en effet révélateur, si on le compare aux statistiques précédentes: 3.190, pour la même période, en 1980, et 4.517, en 1979.

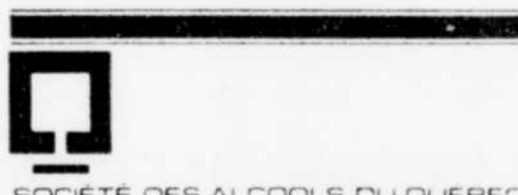
L'été dernier, la Chambre de commerce, en bénéficiant d'une subvention du gouvernement fédéral, avait deux kiosques; 15.300 visiteurs avaient pu y obtenir de l'information touristique à Lévis. Il est à prévoir que, cette année, un seul kiosque accueillera autant de touristes.

Ce kiosque sera ouvert jusqu'au 21 août prochain. La Chambre de commerce maintient cette initiative depuis déjà quatre ans avec la participation financière de la ville de Lévis. Celle-ci a donné, par exemple, \$2.000 pour cette saison.

Deux agents d'information travaillent actuellement au kiosque: Sylvie Samson et Lise Gagnon. Elles agissent également de guides pour l'animation de circuits touristiques sur la rive sud de Québec.

Avant la relève

Le président de la Chambre de



appel d'offres

PROJET:
SACS — 20 LITRES
POUR VINIER
DOSSIER: SP-341

Des soumissions pour fournir des sacs munis d'une valve de vidage et pouvant contenir vingt (20) litres de vin seront reçues au plus tard à 15.00 heures (heure locale), le 19 août 1981 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8.30 heures à 17.00 heures et le vendredi de 8.30 heures à 12.30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 avenue de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION MONTREAL
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

Un versement remboursable de cinquante (50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Saint-Agapit
L'expo innove

SAINT-AGAPIT

Pas moins de 50.000 visiteurs sont attendus à la 11e exposition agricole, commerciale et industrielle de Saint-Agapit, du 5 au 9 août. Le président René Croteau a révélé hier que plusieurs innovations attendent une fois de plus les visiteurs. L'expo de Saint-Agapit a considérablement évoluée; la première fois, en 1970, on y rencontrait 38 exposants regroupés dans trois bâtiments. On y verra, cette année, 120 exposants dans une dizaine de bâtiments, incluant le grand stade couvert de Saint-Agapit.

Comme innovation, le président a parlé de jeux électroniques, de la télé en circuit fermé, d'une démonstration aérienne par l'Armée canadienne.

A chaque jour de l'expo, des spectacles se dérouleront à l'intérieur et à l'extérieur; des jeux mécaniques intéresseront les enfants et il y aura aussi une garderie.

Sur le plan agricole, il s'agit d'une exposition de comté, qui amènera pas moins de 350 animaux.

AVIS

Deuxième publication

Prenez avis que Pierre Castonguay, St-Adalbert (L'Islet) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-501, 544-001 région 03, à Les Entreprises H. J. Albert Inc., St-Pamphile (L'Islet).

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.

Pierre Castonguay
St-Adalbert
(L'Islet) P.Q.

avis de décision

Décision CRTC 81-460, Renouvellement des licences de réseaux de la Société Radio-Canada, CTV et TVA.

Comme le Conseil l'a mentionné dans des avis antérieurs, il tiendra un certain nombre d'audiences publiques importantes au cours des douze prochains mois. En particulier, celles qui auront trait au contenu canadien, à la télévision payante, à l'examen des règlements régissant la radio MA et MF, ainsi qu'à la délivrance de licences à des entreprises de radiodiffusion régionales, permettront d'aborder des questions de principe fondamentales qui influencent grandement sur les progrès que réalisera le système de la radiodiffusion canadienne et sur la direction qu'il prendra. Pour cette raison, le Conseil a décidé de ne pas tenir d'audiences portant sur le renouvellement de licences de la Société Radio-Canada, CTV et TVA jusqu'à ce qu'il ait terminé l'étude de ces questions. En conséquence, il renouvelle les licences actuelles des titulaires susmentionnés pour deux autres années, soit du 1er octobre 1982 au 30 septembre 1984, aux mêmes conditions mentionnées à cet égard dans les décisions CRTC 79-320, CRTC 81-278 et CRTC 79-277 respectivement.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence, de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies ou sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C. et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313, Montréal (514) 283-6607.

Canada

AVIS

Le CRTC annonce par la présente

le calendrier des audiences publiques de radiodiffusion pour la période qui va de septembre 1981 à juin 1982. Le Conseil annoncera bientôt la date de l'audience sur la télévision payante. Même si aucun changement majeur n'est envisagé à l'heure présente, il peut arriver qu'on doive modifier le calendrier à cause de circonstances imprévisibles.

Donne Motor Inn, Kamloops (C.B.), le 6 octobre 1981.

Regina Inn, Regina (Sask.), le 20 octobre 1981.

Hôtel Beaujour, Moncton (N.B.), le 20 octobre 1981.

Fort Gary Hotel, Winnipeg (Man.), le 3 novembre 1981.

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 3 novembre 1981.

Auberge Richelieu, Montréal (Qué.), le 17 novembre 1981.

Château Halifax, Halifax (N.-É.), le 23 novembre 1981.

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 1er décembre 1981.

Château Lacombe, Edmonton (Alta.), le 15 décembre 1981.

Hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T.-N.), le 25 janvier 1982.

Sheraton Centre, Regina (Sask.), le 1er février 1982.

Sheraton Centre, Toronto (Ont.), le 9 février 1982.

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 9 mars 1982.

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 23 mars 1982.

Hyatt Regency Hotel, Vancouver (C.B.), le 20 avril 1982.

Howard Johnson's Motor Lodge, Moncton (N.B.), le 27 avril 1982.

Lord Nelson Hotel, Halifax (N.-É.), le 4 mai 1982.

North Star Inn, Winnipeg (Man.), le 11 mai 1982.

Hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T.-N.), le 31 mai 1982.

Château Lacombe, Edmonton (Alta.), le 8 juin 1982.

Centre des conférences, Région de la Capitale Nationale, le 15 juin 1982 (P.N.-S.).

Canada

Canada

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

le 31 juillet, les 1er et 2 août

- Les quenelles de saumon
- Le shaslick à l'orientale
- Le risotto péronnais
- Les champignons à la grecque
- Les oeufs à la neige
- Le café

le tout \$14.95

27, Ste-Angele, Québec
692-3835

LOTO SÉLECT

Date: 29-07-81

NUMÉRO GAGNANT: 7261

Ventes: 115 183\$

Mises de 50¢ gagnantes

Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	12	2 115,60\$
dans n'importe quel ordre	300	88,10\$

Aide-toi, Shell t'aidera!

ON Y GAGNE À RÉGLER SES FACTURES

Pendant la grève du service des postes, Shell désire vous aider à équilibrer votre budget et à mettre vos comptes à jour. Jusqu'à ce que le conflit soit réglé, vous pouvez présenter votre relevé de compte et effectuer vos paiements mensuels à l'un de ces établissements:

- Bureaux de Shell
- Dépôts Shell en vrac
- Centres Thermoshell
- Toute banque à charte au Canada

Si vous n'avez pas reçu le dernier relevé, veuillez évaluer votre solde en additionnant vos factures ou en faisant la moyenne de vos achats mensuels. Le trop-perçu sera crédité à votre compte.

Shell Canada Limitée
75 Wynford Drive, Don Mills, Ontario
M3C 2Z4

DATE: _____

N° DE COMPTE: _____

TYPE DE COMPTE

☐ CARTE DE CRÉDIT

☐ CHAUFFAGE DOMESTIQUE

☐ COMMERCIAL

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ MONTANT: _____ \$

EXEMPLAIRE DE LA BANQUE

Shell Canada Limitée

DETACHER ICI

N° DE COMPTE: _____

DATE: _____

NOM: _____ MONTANT: _____ \$

REÇU DU CLIENT

Aide-toi, Shell t'aidera!

Le baseball reprendra le 9 août C'EST RÉGLÉ

NEW YORK (AP, UPI et PC) — "C'est réglé", a lancé tôt ce matin le médiateur fédéral Kenneth Moffett en annonçant la fin de la grève paralysant depuis 50 jours le baseball majeur.

Joueurs et propriétaires de club vont vite se remettre à l'ouvrage en vue de la reprise des activités qui doit avoir lieu le lundi 10 août.

L'entente est survenue après une séance de 12 heures de né-

gociations qui s'est terminée à 2 heures ce matin.

Moffett s'est dit très soulagé par la conclusion de cette entente qui doit encore être ratifiée par l'Association des joueurs et par les propriétaires.

"Je suis très heureux. Je vais immédiatement me renseigner sur l'état des négociations des contrôleurs aériens (qui menacent de

déclencher eux aussi la grève)", a-t-il déclaré.

Un rôle minimal

Interrogé sur le rôle qu'il a joué dans l'entente de principe annoncée officiellement près de 3 heures et demie après sa conclusion, Moffett a répondu: "Un rôle minimal. Nous nous sommes réunis, ils ont fait le reste. C'est réglé, je suis ravi."

Le visage défat par la fatigue, Moffett s'est présenté aux journalistes vers les 5 heures 30 à la salle de bal du Doral Inn, où se sont déroulées les négociations durant presque toute la grève. Il a demandé d'attendre l'arrivée de Ray Grebey, représentant des propriétaires et de Marvin Miller de l'Association des joueurs.

"Ça s'est réglé vers 2 heures, après, ce n'était plus qu'une question de formulation."

Moffett a précisé n'avoir à aucun moment eu de tête-à-tête avec les négociateurs qui se contentaient de l'informer aux 3 heures.

Les participants de cette séance critique de négociations étaient, pour les propriétaires, Ray Grebey

et Lee MacPhail, président de la Ligue américaine, et, pour les joueurs, Marvin Miller et Donald Fehr, conseiller général de l'Association des joueurs.

La dernière ronde de négociations était la première à se tenir depuis une semaine, après l'échec de l'intervention du secrétaire américain au Travail, Raymond Donovan.

Miller s'est présenté à la presse à 6h05, flanqué de Rusty Staub, représentant des joueurs des Mets, et de MacPhail.

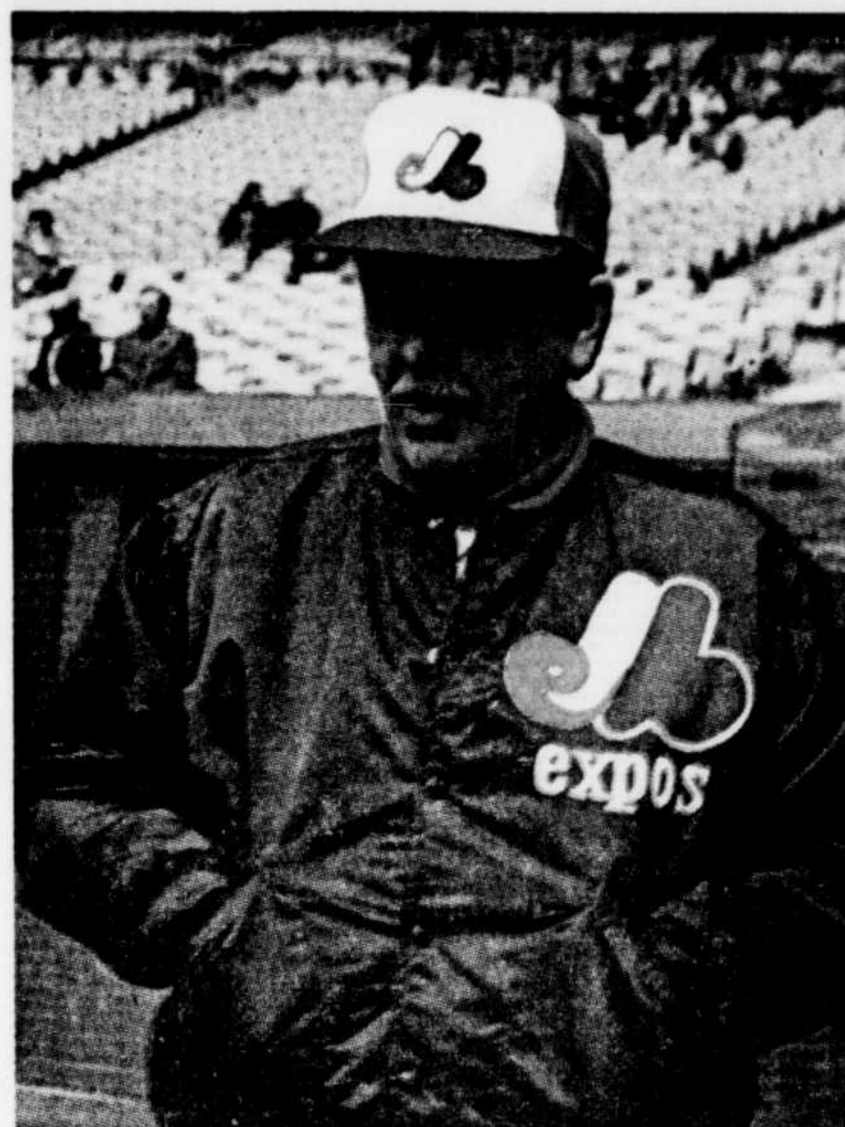
Grebey, qui esquissait un large sourire de satisfaction, les suivait accompagné notamment de Ch Feeney, président de la Ligue nationale.

"C'est une victoire pour l'esprit des joueurs", a dit Miller.

"Ce n'est une victoire pour personne, et une défaite pour personne. C'est une bonne convention collective pour tout le monde", a de son côté lancé Grebey qui a ajouté, sans donner de détails toutefois, que la clause de compensation était bien rédigée.

Cette question était la plus

Voir A-2, BASEBALL



Dick Williams retrouvera bientôt ses joueurs et des estrades remplies au Stade olympique.



Ray Grebey, Marvin Miller et Ken Moffett, les trois principaux acteurs.

Le taux bancaire à 21.75%

L'escalade des taux continue

(D'après PC et UPC) — Les scénarios ont tendance à se répéter sur la scène économique canadienne. Comme la semaine dernière, le taux d'escompte de la Banque du Canada a fait un bond, passant de 19.89 à 20.54 pour 100. Les banques canadiennes n'ont pas tardé à réagir, relevant hier leur taux de base de 21 à 21.75 pour 100.

Quant au dollar canadien, il a connu une nouvelle baisse ce matin, à l'ouverture à New York, tombant à 81.08 cents, alors qu'il avait clôturé hier à 81.15 cents, ce qui était une chute de près de trois quarts de point par rapport au cours de clôture de la veille (81.33).

De plus, la Banque du Canada, à court de réserves n'a plus aucune marge de manoeuvre pour éviter un effondrement du dollar, et le ministre des Finances, M. Allen MacEachen, n'écarterait pas la possibilité d'une

autre intervention avant même son budget d'octobre prochain, selon ce que croit savoir le quotidien montréalais Le Devoir.

Toutefois, Statistique Canada a annoncé ce matin que le surplus commercial du Canada avait augmenté de 109 millions pour atteindre 570 millions, en juin.

Le dollar s'est donc rapproché ce matin de son record bas absolu (80.08 cents) établi en 1931, malgré la hausse hier des taux d'intérêts qui continuent allègrement leur ascension. Il y a une semaine, le taux d'escompte était passé de 19.04 à 19.89 pour 100, une hausse de 0.85. Cette semaine, la hausse est de 0.65.

Cinq banques au moins ont relevé leur taux de base (taux préférentiel accordé aux meilleurs clients). Il s'agit de la Banque Impériale, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale,

la Banque de Montréal et la Banque Nationale.

Plus tôt cette semaine, la Banque Mercantile du Canada avait porté son taux d'intérêt préférentiel de 21 à 22 pour 100.

Les hausses des taux d'intérêt n'augmentent rien de réjouissant pour le consommateur qui paiera plus cher ses prêts personnels et hypothécaires.

Cette semaine, plusieurs institutions bancaires avaient porté leur taux d'intérêt sur les prêts personnels à 23 pour 100 et leur taux hypothécaire à 20 pour 100. Par contre, le taux d'intérêt sur l'épargne stable variait dans les alentours de 18 pour 100.

A titre d'exemple, au taux de 20 pour 100, une hypothèque de \$50,000 étalée sur 25 ans, coûtait \$807 par mois, intérêt et principal, soit \$335 de

Voir A-2, BANQUES



Claude DUBOIS

Dubois: 22 mois de prison

MONTREAL (PC) — Le juge Jacques Ducros de la cour supérieure a condamné le chanteur Claude Dubois à des peines d'emprisonnement de six et 22 mois.

L'accusation de possession simple de drogues a valu une peine de six mois à Dubois, alors que celle de trafic a entraîné une peine de 22 mois. Les deux sentences seront purgées concurremment.

Ce matin, le juge Ducros a réclamé que le condamné soit en mesure de poursuivre sa cure de désintoxication entreprise quelque temps après son arrestation par la Gendarmerie Royale du Canada.

Les deux peines seront purgées dans une prison provinciale.

Pour la Couronne, Me Daniel Bellemare avait réclamé une peine

de cinq ans pour le chanteur, en émettant des précédents et de savantes citations.

Les tribunaux doivent se montrer d'une extrême sévérité dans ce fléau social, avait soutenu la Couronne.

Pour sa part, l'avocat de Claude Dubois, Me Serge Ménard, avait soutenu en terminant son plaidoyer que "envoyer en prison le chanteur pour le punir de possession et de trafic d'héroïne, ce serait le transformer en loque humaine et faire mourir son talent".

"S'il termine par contre sa cure de désintoxication au Portage, la qualité de sa personnalité demeurera intacte et il pourra recommencer à s'exprimer à la mesure de son talent."

sommaire

Annonces classées	C-4 à C-14
Arts et spectacles	A-8 à A-10
Bridge	C-11
Carrières et professions	B-4
Décès	C-15
Economie-finances	C-2 et C-3
Editorial	A-6
Feuilleton	A-9
Horoscope	C-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-5
Mots croisés	C-10
Où aller à Québec	A-10
Page documentaire	A-7
Patron	C-12
Pierre Champagne	A-11
Sport	B-1 à B-4
Télévision	A-9



"Deux pieds, dix orteils"

Un groupe de Jeannettes de Loretteville a passé une semaine en camp d'été, à Duchesnay, dans une réserve forestière. Elles te racontent leur expérience vécue sous le thème "Deux pieds, dix orteils" dans ton journal, CRAYONS DE SOLEIL.

dans le cahier B

la météo pour le week-end

Mère nature vient à notre secours cette fin de semaine avec du beau temps accompagné de chaleur. Un large anti-cyclone s'établit sur la région de l'est de l'Amérique pour donner beaucoup de soleil au cours des prochains jours. Le temps chaud se poursuit samedi avec une température de quelques degrés au-dessus de la normale et ça continue dimanche et lundi. Pour toutes les activités c'est beau. La voile sur le fleuve ou sur le lac ne sera pas aidée tellement mais il y aura quand même des vents légers de l'ouest. Les agriculteurs auront réponse à leurs prières avec indices d'assèchement élevés les quatre prochains jours sauf qu'il y aura co-

pendant des probabilités d'averses ou d'orages en fin de journée samedi. Même histoire de beau temps pour la côte atlantique sauf que les possibilités d'averses se poursuivent pour dimanche avec des températures entre 25 et 30 degrés. La Gaspésie ainsi que les provinces maritimes verront le même beau temps. Donc, on prévoit du beau temps en général pour les prochains jours et des températures légèrement au-dessus de la normale avec des maximums entre 25 et 30 degrés, des vents légers de l'ouest les trois prochains jours et des probabilités d'averses pour samedi soir. Bonne fin de semaine.

autres détails en page C-4

Conflit des Postes: Gold devient pessimiste

OTTAWA (PC et UPC) — Les efforts de médiation dans la grève des postiers, qui dure depuis 32 jours, semblaient, hier soir, voués à l'échec.

Le médiateur, le juge Alan Gold, a déclaré à la presse que les négociateurs du gouvernement et ceux du syndicat n'avaient pu résoudre les problèmes qui avaient poussé à la grève 23,000 manutentionnaires, trieurs et commis le 29 juin.

"Je pense que vous pouvez pro-

bablement deviner que nous avons tout exploré et bien des fois - bien des fois", a-t-il dit à la fin de sa 13e journée de médiation.

"Il ne me reste pas beaucoup d'imagination pour résoudre nos problèmes et je pense que chaque partie devra maintenant décider tout prochainement où nous allons."

"Je m'attends à ce que ce soit demain. Je n'en suis pas sûr. Ce pourrait être demain comme le jour suivant."

A un autre moment, M. Gold, juge en chef de la cour provinciale du Québec, a dit qu'il y avait espoir de règlement aussi longtemps que les négociations continueraient.

"Je fixerai une date limite à ma médiation quand je croirai qu'elle est finie et je n'en suis pas venu à cette conclusion. Evidemment, je suis encore là, de même que les parties."

Les négociations doivent reprendre aujourd'hui mais M. Gold pense que l'on est quasiment au point où, pour les deux parties, "c'est à prendre ou à laisser".

Il a refusé d'en dire plus long, quitte à qualifier de conclusion raisonnable le "à prendre ou à laisser".

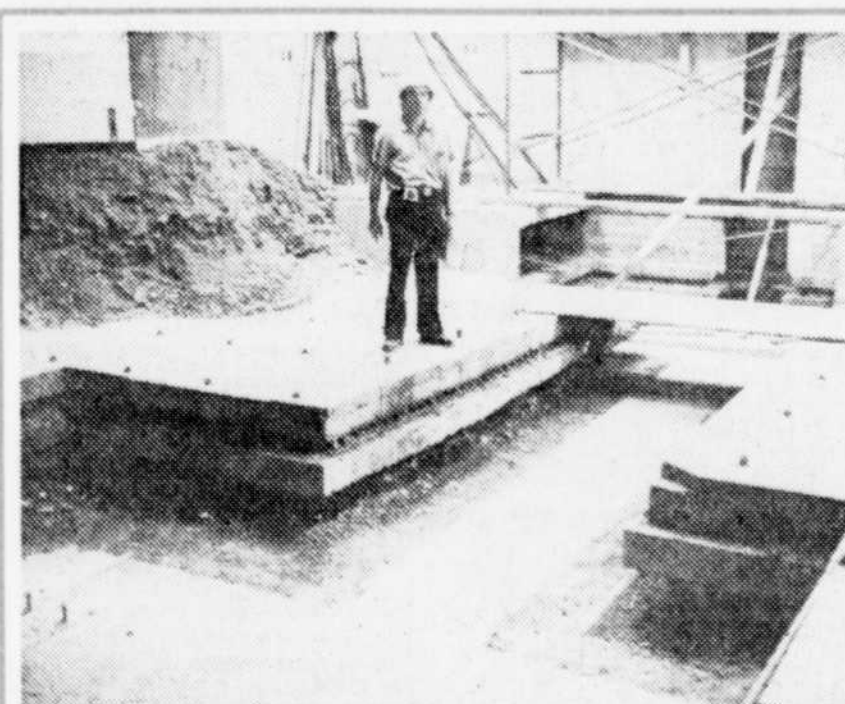
Le juge, qui s'était décrit déjà comme un incurable optimiste, a reconnu qu'il était maintenant pessimiste.

"Je suis pessimiste parce que fatigué. Une des choses terribles dans tout ça, c'est que si vous êtes fatigué, très fatigué, comme je le suis, vous ne voyez que le nuage et non l'arc-en-ciel."

Voir A-2, POSTES



A court d'idées, fatigué, le juge Alan Gold est pessimiste quant à un règlement prochain du conflit aux Postes.



M. Jean-Guy Laroche, de la firme Beaudet-Marquis Inc. surintendant de chantier à l'hôpital du Saint-Sacrement. Au coin inférieur gauche, la base originelle des colonnes non érigées.

Hôpital Saint-Sacrement Construite il y a 20 ans, une aile s'affaisse

par Roger BELLEFEUILLE

L'hôpital du Saint-Sacrement doit se livrer à des travaux "d'orthopédie" qui n'ont rien à voir avec le traitement des malades. L'aile "Yoville", une structure de huit étages construite il y a seulement 20 ans, accuse des signes de faiblesse, avec, comme conséquence, un léger affaissement de la bâtisse.

Rien de bien impressionnant au coup d'oeil: des fissures ici et là

dans les murs et dans les escaliers; une légère dénivellation — deux à trois pouces — selon les étages. Une dégradation structurelle assez importante cependant pour justifier des travaux de renforcement et de soutènement qui entraîneront des déboursés de plus de \$250,000.

Il semble que cette faiblesse de la charpente remonte à la cons-

Voir A-2, HOPITAL

Quatre jours de fêtes à Notre-Dame-du-Portage

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE — Il y a 125 ans, le 1er mars 1856, est née la paroisse de Notre-Dame-du-Portage, un événement marqué par quatre journées de réjouissances et de festivités, qui ont débuté hier et se poursuivront jusqu'à dimanche.

Bien avant cette fondation de Notre-Dame-du-Portage, à cinq milles à l'ouest de Rivière-du-Loup, en bordure de la route 132, des gens y habitaient, qui mentionnaient comme lieu de résidence Rivière-des-Caps pour la partie ouest, et Les Trois-Ruisseaux pour la partie est, dans l'anse.

L'endroit était reconnu depuis longtemps comme un carrefour important de l'ancienne route d'Acadie, étant donné qu'il constituait le point de départ du premier grand sentier de portage des canotiers, entre le Saint-Laurent et le lac Témiscouata.

Lié à la grande dévotion pour l'Immaculée-Conception de l'évêque du temps, Mgr Charles-François Baillet-Latour, ce fait historique a donné lieu au choix du nom poétique et chargé d'histoire de Notre-Dame-du-Portage.

Jusqu'à ce moment, le territoire

était réparti entre les deux paroisses de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup et Saint-André de Kamouraska. La division se situait à l'entrée ouest du village actuel, près du lieu où a été érigé le monument du "Portageur", il y a sept ans.

Album-souvenir

C'est ce que relate notamment l'abbé André Boucher, dans un album-souvenir de quelque 70 pages, qui a été lancé à l'occasion de l'ouverture des fêtes du 125e anniversaire paroissial. On y retrouve certains autres rappels historiques laissant place à la légende et à la tradition orale, ainsi que des textes documentaires sur Notre-Dame-du-Portage et ses citoyens.

La brochure signale notamment que c'est la pêche qui a d'abord attiré les premiers colons au "Portage", une vocation qui revient en vogue depuis quelques années avec la pêche à l'anguille, mais qui a cédé le pas à la vocation touristique et de villégiature des lieux. L'auteur n'a pas manqué d'évoquer la légende du Rocher Malin, le temps ancestral de la seigneurie Verbois et le développement religieux, social, mu-

nicipal et scolaire de la paroisse en liesse.

Les pionniers

L'album-souvenir fait appel aux notes de l'abbé Edmond Pelletier, qui a publié en 1942 un album historique et paroissial, pour remémorer que "tout le territoire qui englobe l'étendue de notre paroisse (7 milles de long) est inclus dans le fief Verbois, un terrain de trois lieues "sur le grand fleuve Saint-Laurent, à prendre en remontant le dit fleuve, depuis la borne du terrain concédé au Sieur de la Chesnaye, sur la Rivière-du-Loup".

Le premier concessionnaire du fief, ajoute-t-on, a été François Dionis, un bourgeois de Paris, qui en a reçu l'octroi par un acte de la Compagnie des Indes occidentales, le 15 novembre 1673. Dénommée le fief Verbois, la seigneurie a été cédée le 5 avril 1689 à Charles Aubert de la Chesnaye, un marchand bourgeois qui a envoyé une dizaine d'hommes en 1692, pour activer les travaux de défrichement, portant ainsi à 14 âmes la mission de Rivière-du-Loup.

La brochure rappelle encore qu'après la conquête, Madame Danseville, veuve de Pierre Clavier, a revendu la seigneurie Verbois en 1763 à Son Ex-

cellence James Murray, gouverneur de Québec, et que ses premiers tenants ont été Jean Dionne, dit Sanssoucy, venant de Rivière-Ouelle vers 1723, ainsi que Charles Marquis, fils adoptif du seigneur Blouin de Rivière-du-Loup, et Pierre Boucher.

On y mentionne encore qu'en 1846, trois résidents du Chemin-du-Lac, soit Jean-Baptiste Caron, Jean-Marie Leclerc et Elie Michaud ont été les premiers résidents à demander une nouvelle paroisse entre Saint-André et Saint-Patrice, par une lettre adressée à Mgr Sinai, alors archevêque de Québec.

Après nombre de démarches appuyées par l'astucieux curé de Saint-Patrice, l'abbé Narcisse Beaubien, ainsi que maintes querelles sur l'emplacement de l'église projetée, la nouvelle paroisse de Notre-Dame-du-Portage a vu le jour le 1er mars 1856, reconnaissant l'abbé Beaubien pour son fondateur.



L'église de Notre-Dame-du-Portage, a été construite en 1859.

Le 125e anniversaire célébré sous le thème des "Retrouvailles"

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE — C'est sous le thème des "Retrouvailles" que les paroissiens de Notre-Dame-du-Portage et de nombreux ex-citoyens de cette municipalité voisine de Rivière-du-Loup ont commencé hier quatre jours de festivités destinées à souligner le 125e anniversaire de fondation.

A partir des quelque 80 familles issues du Portage et y habitant encore, le comité d'organisation présidé par M. Louis-Marie Gagnon, et comprenant entre autres le maire Gérard Landry et le curé Noël Lizotte, a rejoint plus de 500 familles demeurant désormais ailleurs.

Les activités du programme des quatre jours de réjouissances se dérouleront en grande partie à "place des Retrouvailles", près de l'église datant de 1859 et du presbytère plus de centenaire, qui a été rénové pour les fêtes. L'accueil des touristes et visiteurs sera favorisé par un groupe de 18 hôtes, une mascotte représentant les pionniers et un kiosque d'information. Pour rehausser l'ambiance, le costume d'époque sera porté par de nombreux paroissiens.

On a également voulu faire revivre différents métiers d'antan. A cette fin, 25 kiosques retraceront les collections particulières ou les outils de métiers d'arts tels que la joaillerie, la céramique, la poterie, l'émail, le batik, le vitrail, la vannerie, le cuir et le tissage, ou des métiers traditionnels comme la menuiserie, la ferblanterie, la ferronnerie, l'horlogerie, la tisseranderie, la conserverie, la boulangerie et la boucherie.

On y retrouvera également une galerie des ancêtres, grâce à une exposition d'une cinquantaine de photos et d'encadrements des arrière-grands-parents de "portageois". Un montage audiovisuel permettra également de faire la comparaison entre le Portage d'hier et le Portage d'aujourd'hui.

Fêtes religieuses

Selon l'habitude canadienne-française de marquer d'une note religieuse ses divers anniversaires, les fêtes du 125e de l'érection civile de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage ont débuté hier par une messe solennelle en souvenir des ancêtres.

D'autres cérémonies religieuses s'ajouteront, notamment la messe du mariage de Marc Dickner

et de Brigitte Lavoie, demain à 10h, pour évoquer les épousailles en 1856 de Cyriaque et d'Adélaïde, lors du premier mariage de la paroisse, dans la première église maintenant devenue l'actuel presbytère.

Et dimanche, le 2 août, à 11h, une messe d'actions de grâce célébrée par l'évêque de Sainte-Anne sera chantée "en grégorien" par le quatuor Soucy, de Saint-Ludger de Rivière-du-Loup. La cérémonie sera suivie d'une "criste des âmes", cette vente aux enchères d'autrefois dont les profits payaient des messes pour les défunts.

Au programme socio-récréatif, en fonction de quatre thèmes journaliers portant sur le souvenir, le tourisme, la noce et l'au revoir, les participants aux fêtes du 125e auront le choix entre des repas "à l'ancienne", le bal de la mariée, le café-terrasse, la course en canots, la pêche à l'éperlan et la parade d'autrefois avec 25 chars allégoriques.

Programme quotidien

Suite à l'ouverture hier des fêtes des Retrouvailles, qui comportait entre autres le lancement de l'album-souvenir, l'inauguration des expositions et des kiosques, une course en canots sur le fleuve, une épluchette et la danse sous la tente, les activités se sont poursuivies aujourd'hui, vendredi, avec des activités sportives dans l'avant-midi.

A 15h, il y a des concours de pêche à l'éperlan et de costumes de bain anciens, un "méchoui" et bal musette à 17h, ainsi qu'une veillée et un encan sous la tente "Déménée".

Demain, 1er août

Les festivités se continueront demain avec la messe des épousailles à 10h, un repas canadien à midi, des randonnées en charrettes à 15h, la buvette du père l'abbé à 17h, le buffet des Dionne à 18h et le bal des mariés à 21h.

Dimanche, 2 août

Pour la journée de clôture, dimanche, les principales activités consisteront dans la messe solennelle avec chant grégorien à 11h, la "criste de Ti-Nom pour les âmes" à 10h, le dîner de la boucanerie des Léveillé à 12h30, la parade d'antan des Bélanger à 15h, la roûsserie des Beaulieu à 17h30 et la soirée "à la revoyure", à 21h.



Le Soleil, Clément Thibault

Les pompiers de Sainte-Foy combattent l'incendie qui a détruit une tente-roulotte dans la cour d'une maison de la rue Dalquier, hier soir. Les dommages sont estimés à \$2,500, mais personne n'a été blessé.

A Sainte-Foy

Le feu détruit une tente-roulotte

Une tente-roulotte qui était dressée dans la cour de la maison de M. Lauréat Rousseau, au 707 rue Dalquier, à Sainte-Foy, a été détruite par le feu, hier soir. Mais la prompt intervention des pompiers a empêché que les flammes ne se propagent à la maison qui a quand même subi quelques dommages. Des vitres se sont fracassées sous l'intensité de la chaleur et la peinture a roussi, comme des arbres d'ailleurs. Les dommages sont estimés à \$2,500.

L'alerte a été lancée vers 22h45. Selon des témoins, les pompiers sont arrivés en moins de trois minutes. La toile de la roulotte était déjà tout enflammée et le feu s'élevait au-dessus du toit de la

maison. Deux lances sont entrées en jeu et l'incendie a été maîtrisé en quelques minutes. Une demi-heure plus tard, les pompiers qui dirigeait le sergent Lefebvre retournaient à la caserne.

L'incendie est d'origine inconnue et une enquête a été instituée dès hier soir. La famille Rousseau était à la maison. Quelqu'un a entendu du bruit du côté de la cour et c'est ainsi qu'on s'est rendu compte de l'incendie. Il va sans dire que M. et Mme Rousseau étaient des plus nerveux. L'arrivée rapide des pompiers devait les rassurer et ainsi pourront-ils continuer à vivre dans leur maison. Personne n'a été blessé.

ÉPLUCHETTE DES PRIX

aguirre
430, avenue St-Sacrement
681-4124 Coin boul. Charest

Lave-vaisselle Giclo-Net[®] Maytag

Des Maytag fiables et attrayants

LAVEUSES DURABLES MAYTAG

N°1 pour leur durabilité, ce sont celles qui coûtent le moins cher de réparations et qui en ont le moins besoin. Les préférées à travers le pays! (D'après un sondage national où l'on demandait aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient le plus posséder.)

Avec microfiltre exclusif

• Lavent mieux que tout autre sur le cycle régulier à lavage double

• Cycle à faible dépense d'énergie pour usage quotidien

• Cycle économique d'énergie avec séchage sans chaleur par circulation d'air

Économisez sur le Maytag dont vous avez toujours rêvé

Sécheuses à grand tambour Maytag

• Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service

• Économies d'énergie, elles séchent en douceur les tissus in-froissables et tous les tissus d'aujourd'hui

• Choisissez parmi les réglages électronique, automatique ou à minuterie

DES ÉCONOMIES sur les fantastiques Maytag

Bryeurs de déchets MAYTAG

• Fiabiles • Rapides

Bravent toutes les sortes de déchets: éplures, os, coquilles, etc. Ils réduisent les déchets en fines particules qui sont facilement évacuées par les égouts. Ne plus craquer les os, les coquilles, etc. Ne plus sentir l'odeur des déchets.

Venez DÉGUSTER de délicieux blés d'Inde et vous rafraîchir d'un Pepsi

ON A COMPARÉ ET C'EST CHEZ aguirre QU'ON A ACHETÉ

SERVICE

Maguire fait son propre service sur tous les appareils électroménagers et les téléviseurs. Ça, c'est du service!

681-7731



Plongeon bizarre

Un véhicule de marque Honda a été retiré des eaux du fleuve du haut du pont de l'île d'Orléans, hier matin. La Sûreté du Québec, qui est chargée de l'enquête, a révélé que la voiture était dans l'eau depuis assez longtemps,

probablement quelques semaines, et qu'elle connaissait l'identité du propriétaire. Fait étrange, celui-ci est toujours en vie et selon les policiers, il est incapable d'expliquer la présence de sa voiture dans le fleuve.

Le Soleil, Clément Thibault

Québec: débrayage des moniteurs de cours de conduite

par Louis GAGNON

Les moniteurs et instructeurs de six écoles de conduite de la région de Québec, membres de la CSN, ont entrepris hier une journée de débrayage pour tenter d'accélérer les négociations entourant l'adoption de leur première convention collective.

Les employés des écoles: le Club automobile de Québec, l'Institut de sécurité des automobilistes Inc., Métropolitain, Quatre-Bourgeois, Jean-Roch-Potvin et Limoilou, ont manifesté devant l'édifice du Club automobile de Québec, à Sainte-Foy, et devant l'Institut de sécurité des automobilistes à Charlesbourg.

Ces 24 heures de grève faisaient

suite à l'arrêt de travail du 23 juillet dernier, au lock-out du lendemain et secondairement de nombreux pourparlers infructueux avec la partie patronale pour l'amener à négocier avant le 11 août prochain.

Selon M. Marc Beaudoin, porte-parole de la CSN, la prochaine rencontre aura vraisemblablement lieu le 11 août et pas avant.

Entre temps, les employés des six écoles dresseront de nouvelles lignes de piquetage, durant une autre période de 24 heures, en début de la semaine prochaine, conformément au mandat confié à l'exécutif du syndicat d'organiser deux journées de grève pour hâter le règlement du litige.

Québec

Jeune homme arrêté pour cambriolage

par Tom FRECHETTE et Lucien LATULIPPE

Un Américain de 20 ans qui est au Québec depuis quelques mois a été arrêté à Québec, hier matin, relativement au cambriolage de magasins du centre commercial Les Saules, situé au 1935 boulevard Masson.

La police de Québec révèle que le même individu qui vient de Floride avait également été appréhendé, il y a quelques semaines, au sujet d'actes indécents commis sur des garçons.

Vers 23h30 mercredi, ce jeune Américain serait entré par effraction dans le Carrefour Les Saules par la porte arrière de l'un des magasins. A la Bijouterie Lu-Jac Inc., il aurait dérobé une quinzaine de montres et, à l'Artisanat-Art, il aurait ramé deux lampes avec base en céramique.

Selon la police, le magasin Proviso et la boutique Pingouin ont aussi été visités par l'intrus, mais rien n'y a été volé.

A la suite d'informations, les policiers Hébert et Bourchard se sont rendus dans une maison voisine de ce centre commercial pour y arrêter le suspect vers 3h30 hier matin. Du même coup, ils ont récupéré tout le butin qui est estimé à \$2,145.

L'enquête a été confiée au sergent-détective J.-C. Gauvreau et le suspect devait comparaître en cour des sessions de la paix, ce midi.

Deux fraudeurs

Par ailleurs, la police de Québec détient deux individus soupçonnés de nombreuses escroqueries à Québec et dans la région.

L'un d'eux est en liberté illégale du pénitencier de Cowansville où il bénéficiait de sortie de fin de semaine. Agé de 23 ans et demeurant à Longueuil, il aurait commis quelque 160 fraudes en utilisant de faux papiers et en personifiant d'autres personnes.

La valeur totale de ces délits s'élève à \$3,000 et ils ont eu lieu dans différents commerces de Québec entre février et mars 1981.

Le second suspect a 22 ans et il demeure à Québec. Il aurait utilisé de fausses cartes de crédit aux dépens de postes d'essence de Québec entre le mois de septembre 1980 et le mois de janvier 1981. Les délits ont une valeur de \$2,000.

Ces deux jeunes gens devaient également être traduits en cour des sessions de la paix, aujourd'hui.



Joanne Auger, âgée de 22 ans, de Charlesbourg, a péri dans cette collision survenue à Beauport, hier soir. Elle était sur la moto et elle a été projetée à environ 45 pieds.

Jeune fille en moto tuée à Beauport

Une collision entre une moto et une automobile à Beauport, hier soir, a fait un mort et un blessé. La victime est Joanne Auger, âgée de 22 ans, du 442, 49e Rue ouest, à Charlesbourg.

La jeune fille était passagère sur la moto que conduisait Daniel Chassé, âgé de 24 ans, du 3355 Mgr-Gauthier, à Beauport, dont l'état a été qualifié de grave. Elle a été projetée à environ 45 pieds des lieux de l'impact et elle est morte peu après son arrivée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La tragédie s'est déroulée sur la rue Cambronne (route de desserte du côté sud du boulevard de la Capitale),

au croisement de la rue Des Coquilles. Il était 20h30. De nombreux spectateurs sont accourus et les policiers de Beauport ont dû faire vite pour dégager la circulation et secourir les blessés. Le

sergent Yves Curadeau a confié l'enquête au constable Denis Comeau.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-460. Renouvellement des licences des réseaux de la Société Radio-Canada, CTV et TVA.

Comme le Conseil l'a mentionné dans ses avis antérieurs, il rendra un certain nombre d'audiences publiques importantes au cours des douze prochains mois. En particulier, celles qui auront trait au contenu canadien à la télévision payante à l'examen des règlements régissant la radio MA et MF, ainsi qu'à la délivrance de licences à des entreprises de radiodiffusion religieuses, permettront d'aborder des questions de principe fondamentales qui influenceront grandement sur les progrès que réalisera le système de la radiodiffusion canadienne et sur la direction qu'il prendra. Pour cette raison, le Conseil a décidé de ne pas tenir d'audiences portant sur le renouvellement de licences des réseaux de télévision de la Société Radio-Canada, CTV et TVA jusqu'à ce qu'il ait terminé l'étude de ces questions. En conséquence, il renouvelle les licences actuelles des titulaires susmentionnés pour deux autres années, soit du 1er octobre 1982 au 30 septembre 1984, aux mêmes conditions mentionnées à cet égard dans les décisions CRTC 79-320, CRTC 81-278 et CRTC 79-277 respectivement.

Tous les documents du CRTC sont publiés, intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence, de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies ou sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC, et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-0313, Montréal (514) 283-6607.

Pierre Castonguay
St-Adalbert
(Télé) P.O.

Canada

Canada



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET
SACS — 20 LITRES
POUR VINIER
DOSSIER: SP-341

Des soumissions pour fournir des sacs munis d'une valve de vidage et pouvant contenir vingt (20) litres de vin seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 19 août 1981 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIEGE SOCIAL
905 avenue de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION MONTRÉAL
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, QC
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (50.00\$) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

le 31 juillet, les 1er et 2 août

- Les quenelles de saumon
- Le shashiki à l'orientale
- Le risotto piémontais
- Les champignons à la grecque
- Les oeufs à la neige
- Le café

le tout \$14.95

27, Ste-Ange, Québec
692-3835

LOTO-SÉLECT

Date: 29-07-81

NUMÉRO GAGNANT: 7261

Ventes: 115 183\$

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	12	2 115,60\$
dans n'importe quel ordre	300	88,10\$

Aide-toi, Shell t'aidera!

ON Y GAGNE À RÉGLER SES FACTURES

Pendant la grève du service des postes, Shell désire vous aider à équilibrer votre budget et à mettre vos comptes à jour. Jusqu'à ce que le conflit soit réglé, vous pouvez présenter votre relevé de compte et effectuer vos paiements mensuels à l'un de ces établissements:

- Bureaux de Shell
- Dépôts Shell en vrac
- Centres Thermoshell
- Toute banque à charte au Canada

Si vous n'avez pas reçu le dernier relevé, veuillez évaluer votre solde en additionnant vos factures ou en faisant la moyenne de vos achats mensuels. Le trop-perçu sera crédité à votre compte.

Shell Canada Limitée
75 Wynford Drive, Don Mills, Ontario
M3C 2Z4

DATE _____

TYPE DE COMPTE _____ N° DE COMPTE _____

☐ CARTE DE CREDIT

☐ CHAUFFAGE DOMESTIQUE

☐ COMMERCIAL

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ MONTANT \$ _____

EXEMPLAIRE DE LA BANQUE

Shell Canada Limitée
DETACHER ICI

DATE _____ N° DE COMPTE _____

NOM _____ MONTANT \$ _____

REÇU DU CLIENT

Aide-toi, Shell t'aidera!

Le baseball reprendra le 9 août C'EST RÉGLÉ

NEW YORK (d'après AP et UPI) — Le conflit du baseball majeur est enfin terminé après une grève qui a duré 49 jours. Selon les premières informations recueillies, c'est à la suite d'une ultime ronde de négociations de plus de 12 heures que les représentants des joueurs et ceux des propriétaires se sont entendus.

"C'est une très bonne entente", a dit le médiateur fédéral Ken-

neth Moffett "c'est tout simplement fantastique". Il a officiellement annoncé la fin de la grève, à 5h45 ce matin, ajoutant que le règlement était survenu vers 2h. Le temps écoulé entre l'annonce officielle et l'entente entre les deux parties a été employé pour aviser les joueurs et les propriétaires.

"Je n'ai jamais été si soulagé, a continué Moffett, mais je dois déjà

retourner dans les tranchées car dès ce midi je dois tenir une conférence de presse au sujet des contrôleurs du trafic aérien."

Tôt ce matin, le président des Padres de San Diego Ballard Smith avait fait savoir que les négociateurs avaient mis le point final à ce conflit.

M. Smith a dit avoir été informé par téléphone de la conclusion de l'entente et que les Padres comptaient reprendre l'entraînement dès demain et leur saison, le lundi 10 août.

"Il est raisonnable de supposer que le match des étoiles sera joué dimanche soir le 9 août, à Cleveland", a ajouté le propriétaire des Padres.

A propos de l'entente, il a déclaré à la radio: "C'est quelque chose de vivable et j'espère que les joueurs pensent de même. J'espère seulement que nous n'aurons pas à revivre une telle expérience."

L'entente est cependant sujette à l'approbation des joueurs, comme l'a mentionné le représentant des joueurs des Padres, Ozzie Smith. Ce dernier a d'ailleurs été le premier joueur à confirmer l'entente.

Avant d'annoncer officiellement l'entente de principe entre les deux parties, il a fallu avertir propriétaires et représentants des joueurs.

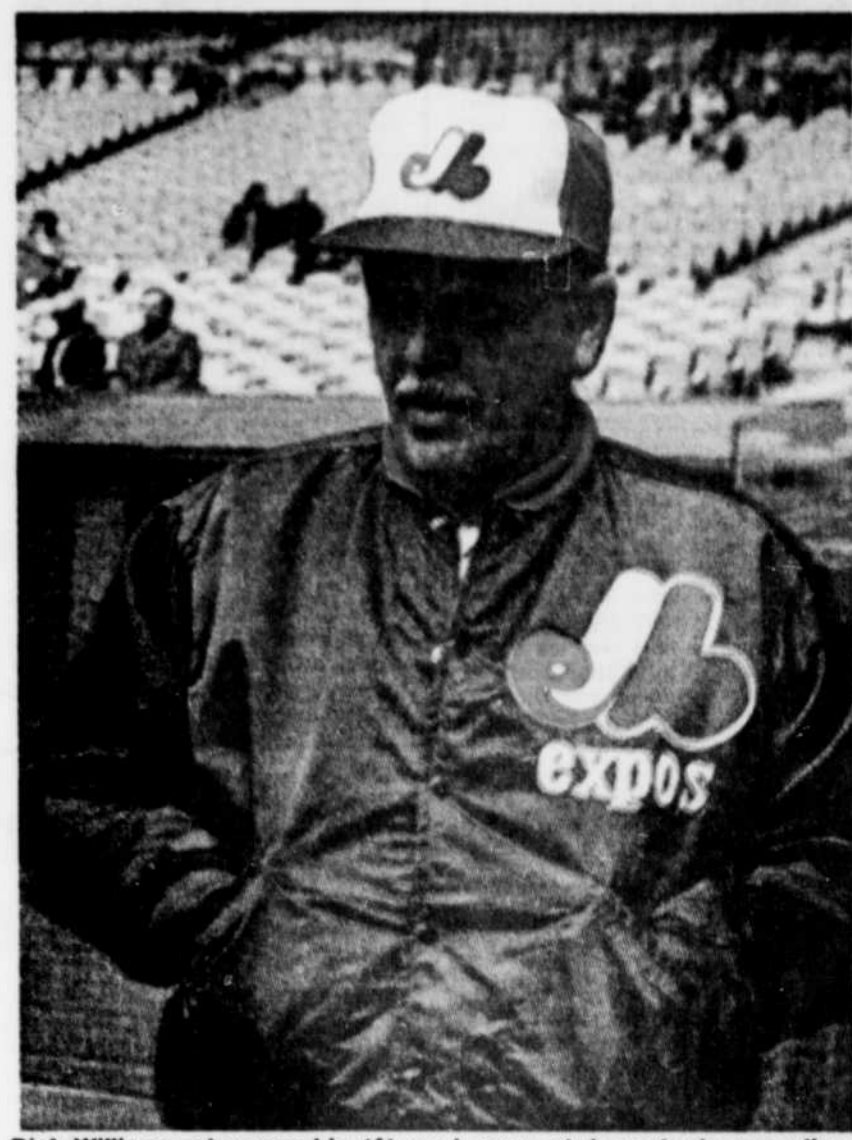
Les rumeurs circulaient abondamment parmi les journalistes qui faisaient le pied de grue en attendant l'annonce officielle. La reconnaissance de l'ancienneté des joueurs pendant la durée de la grève était l'un des facteurs majeurs d'un règlement de la grève. Selon certains, cette situation serait déjà réglée tandis que d'autres pensent qu'il faudrait attendre la décision d'une cour ou de celle d'un arbitre.

Les événements

Les événements se sont précipités à partir de lundi dernier quand le négociateur pour les joueurs Marvin Miller a rencontré les représentants des joueurs, à Chicago, pour leur rendre compte des derniers développements. Puis il s'est ensuite rendu sur la côte ouest, où il s'est entretenu avec plusieurs autres joueurs.

Pendant ce temps, les pro-

Voir A-2, C'EST RÉGLÉ



Dick Williams retrouvera bientôt ses joueurs et des estrades remplies au Stade olympique.



Ray Grebey, Marvin Miller et Ken Moffett, les trois principaux acteurs.

Le taux bancaire à 21.75%

L'escalade des taux continue

(D'après PC et UPC) — Les scénarios ont tendance à se répéter sur la scène économique canadienne. Comme la semaine dernière, le taux d'escompte de la Banque du Canada a fait un bond, passant de 19.89 à 20.54 pour 100. Les banques canadiennes n'ont pas tardé à réagir, relevant hier leur taux de base de 21 à 21.75 pour 100. Quant au dollar, il a chuté à 81.12 cents US.

Les taux d'intérêt continuent donc allègrement leur ascension. Il y a une semaine, le taux d'escompte était passé de 19.04 à 19.89 pour 100, une hausse de 0.85. Cette semaine, la hausse est de 0.65.

Cinq banques au moins ont relevé leur taux de base (taux préférentiel accordé aux meilleurs clients). Il s'agit de la Banque Impériale, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale, la Banque de Montréal et la Banque Nationale.

Plus tôt cette semaine, la Banque Mercantile du Canada avait porté son taux d'intérêt préférentiel de 21 à 22 pour 100.

Les hausses des taux d'intérêt n'augurent rien de réjouissant pour le

consommateur qui paiera plus cher ses prêts personnels et hypothécaires.

Cette semaine, plusieurs institutions bancaires avaient porté leur taux d'intérêt sur les prêts personnels à 23 pour 100 et leur taux hypothécaire à 20 pour 100. Par contre, le taux d'intérêt sur l'épargne stable variait dans les alentours de 18 pour 100.

A titre d'exemple, au taux de 20 pour 100, une hypothèque de \$50,000 étalée sur 25 ans, coûtait \$807 par mois, intérêt et principal, soit \$335 de plus que l'an dernier à cette même date, quand les taux hypothécaires variaient aux alentours de 11 pour 100.

Les économistes qui avaient prédit une légère baisse des taux d'intérêt au cours de l'été revisent maintenant leur position: le jour où les taux d'intérêt basculeront sur la pente descendante leur semble aujourd'hui bien loin.

Aux yeux de l'économiste de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, Perrin Lewis, prédire l'avenir économique de nos jours est une chose presque impossible: la situation actuelle n'a au-

cun précédent dans l'histoire économique.

Réaction de Broadbent

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a réagi avec colère à la nouvelle que la Banque du Canada avait porté son taux d'intérêt privilégié au record de 20.54 pour 100 hier et il a réclamé de nouvelles mesures d'urgence.

Il a fait ses commentaires à une conférence de presse improvisée à l'aéroport international de Winnipeg.

M. Broadbent a esquissé un projet de taux d'intérêt "made in Canada" comprenant des limites à l'argent qui quitte le Canada.

Il a demandé au ministre des Finances, M. Allan MacEachen, d'établir des contrôles d'urgence sur toute somme supérieure à \$5 millions envoyés aux États-Unis.

"Seulement en ces neuf derniers mois, dit-il, environ \$10 milliards sont sortis. Pour placer l'affaire dans sa perspective, la moyenne annuelle des

sorties a été de \$2 milliards durant la plus grande partie de la dernière décennie."

M. Broadbent a dit que les contrôles devraient durer aussi longtemps que la politique américaine d'intérêts élevés. Il les trouve nécessaires surtout depuis la déclaration de M. Reagan au sommet des Sept.

M. Broadbent a aussi recommandé des contrôles sur les profits bancaires en réduisant l'écart entre les taux d'intérêt sur les dépôts et ceux sur les prêts.

Il a réitéré sa demande d'une taxe de 100 pour 100 sur les gains de capital provenant de la spéculation foncière et pour une commission des justes prix qui réglementerait les profits.

Le gouvernement, dit-il encore, devrait obliger les banques à charte à faire des prêts hypothécaires moins chers que les autres.

Les banques ont une responsabilité sociale dans des domaines comme le logement, a dit M. Broadbent.

MacEachen fait peu d'effet

(D'après PC et UPC) — Le dollar canadien est tombé bien bas hier, clôturant à 81.13 cents face à la devise américaine, en dépit de l'intervention du gouvernement fédéral hier pour réduire les sorties de capitaux du pays.

La baisse est de près de trois quarts de point par rapport au cours de clôture de la veille (81.33), de sorte

que le dollar se trouve ainsi à moins de 1/4 point d'écart du record bas absolu (80.08 cents) établi en 1931.

Les analystes notent que le dollar s'est traité dans un marché extrêmement volatil hier après-midi, des fluctuations survenant presque tous les quarts d'heure.

"Le marché réagissait aux plus petites bribes de bonnes ou de mau-

vaises nouvelles plus que jamais auparavant", notait un observateur.

Hier, le ministre canadien des Finances, M. Allan MacEachen, annonçait sa solution au problème de la dévaluation du dollar et de la hausse des taux d'intérêt: garder l'argent canadien au Canada. Pour cela, il demandait aux banques à charte de réduire leurs prêts aux compagnies

canadiennes qui avaient l'intention d'acheter des entreprises américaines. Cela signifiait un ralentissement de la "canadianisation" de l'industrie pétrolière.

Réactions des banquiers

Banquiers et économistes doutent

Voir A-2, MACEACHEN

sommaire

Annonces classées	C-4 à C-14
Arts et spectacles	A-8 à A-10
Bridge	C-11
Carrières et professions	B-4
Décès	C-15
Economie-finance	C-2 et C-3
Editorial	A-6
Feuilleton	A-9
Horoscope	C-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-5
Mots croisés	C-10
Où aller à Québec	A-10
Page documentaire	A-7
Patron	C-12
Pierre Champagne	A-11
Sport	B-1 à B-4
Télévision	A-9



"Deux pieds, dix orteils"

Un groupe de Jeannettes de Loretteville a passé une semaine en camp d'été, à Duchesnay, dans une réserve forestière. Elles te racontent leur expérience vécue sous le thème "Deux pieds, dix orteils" dans ton journal, CRAYONS DE SOLEIL.

dans le cahier B

Conflit des Postes: Gold devient pessimiste

OTTAWA (PC et UPC) — Les efforts de médiation dans la grève des postiers, qui dure depuis 32 jours, semblaient, hier soir, voués à l'échec.

Le médiateur, le juge Alan Gold, a déclaré à la presse que les négociateurs du gouvernement et ceux du syndicat n'avaient pu résoudre les problèmes qui avaient poussé à la grève 23,000 manutentionnaires, trieurs et commis le 29 juin.

"Je pense que vous pouvez pro-

bablement deviner que nous avons tout exploré et bien des fois — bien des fois", a-t-il dit à la fin de sa 13e journée de médiation.

"Il ne me reste pas beaucoup d'imagination pour résoudre nos problèmes et je pense que chaque partie devra maintenant décider tout prochainement où nous allons.

"Je m'attends à ce que ce soit demain. Je n'en suis pas sûr. Ce pourrait être demain comme le jour suivant".

A un autre moment, M. Gold, juge en chef de la cour provinciale du Québec, a dit qu'il y avait espoir de règlement aussi longtemps que les négociations continuaient.

"Je fixerai une date limite à ma médiation quand je croirai qu'elle est finie et je n'en suis pas venu à cette conclusion. Evidemment, je suis encore là, de même que les parties".

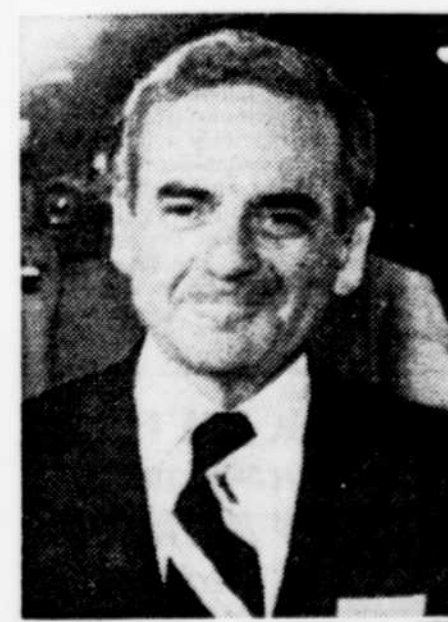
Les négociations doivent reprendre aujourd'hui mais M. Gold pense que l'on est quasiment au point où, pour les deux parties, "c'est à prendre ou à laisser".

Il a refusé d'en dire plus long, quitte à qualifier de conclusion raisonnable "le à prendre ou à laisser".

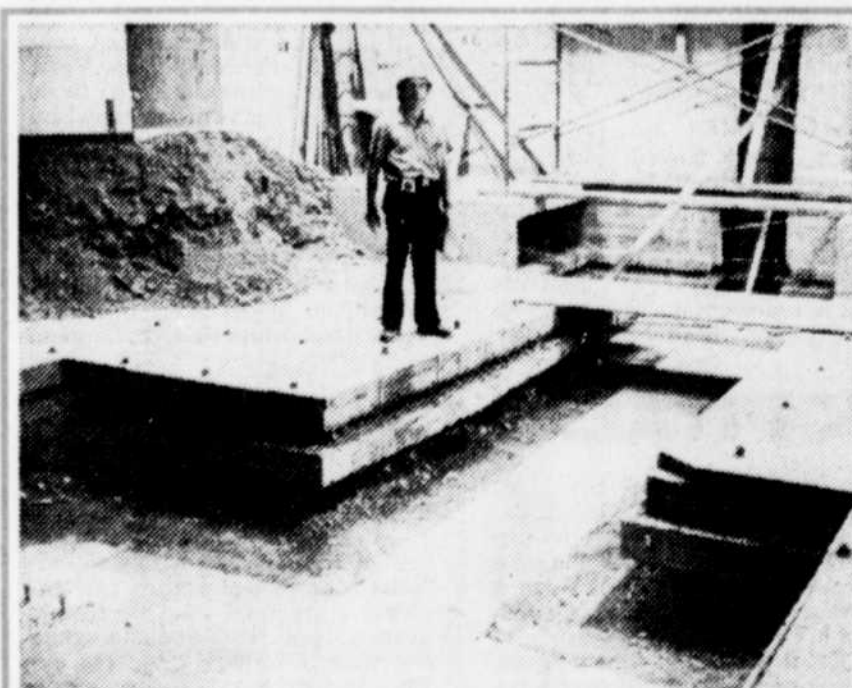
Le juge, qui s'était décrit déjà comme un incurable optimiste, a reconnu qu'il était maintenant pessimiste.

"Je suis pessimiste parce que fatigué. Une des choses terribles dans tout ça, c'est que si vous êtes fatigué, très fatigué, comme je le suis, vous ne voyez que le nuage et non l'arc-en-ciel."

Voir A-2, CONFLIT DES



A court d'idées, fatigué, le juge Alan Gold est pessimiste quant à un règlement prochain du conflit aux Postes.



M. Jean-Guy Laroche, de la firme Beaudet-Marquis Inc. surintendant de chantier à l'hôpital du Saint-Sacrement. Au coin inférieur gauche, la base originelle des colonnes non érigées.

Hôpital Saint-Sacrement Construite il y a 20 ans, une aile s'affaisse

par Roger BELLEFEUILLE

L'hôpital du Saint-Sacrement doit se livrer à des travaux "d'orthopédie" qui n'ont rien à voir avec le traitement des malades. L'aile "Youville", une structure de huit étages construite il y a seulement 20 ans, accuse des signes de faiblesse, avec, comme conséquence, un léger affaissement de la bâtisse.

Rien de bien impressionnant au coup d'oeil: des fissures ici et là

dans les murs et dans les escaliers; une légère dénivellation — deux à trois pouces — selon les étages. Une dégénérescence structurelle assez importante cependant pour justifier des travaux de renforcement et de soutènement qui entraîneront des déboursés de plus de \$250,000.

Il semble que cette faiblesse de la charpente remonte à la cons-

Voir A-2, HOPITAL

la météo pour le week-end

Mère nature vient à notre secours cette fin de semaine avec du beau temps accompagné de chaleur. Un large anti-cyclone s'établit sur la région de l'est de l'Amérique pour donner beaucoup de soleil au cours des prochains jours. Le temps chaud se poursuit samedi avec une température de quelques degrés au-dessus de la normale et ça continue dimanche et lundi. Pour toutes les activités c'est beau. La voile sur le fleuve ou sur le lac ne sera pas aléée tellement mais il y aura quand même des vents légers de l'ouest. Les agriculteurs auront réponse à leurs prières avec indices d'assèchement élevés les quatre prochains jours sauf qu'il y aura ce-

pendant des probabilités d'averses ou d'orages en fin de journée samedi. Même histoire de beau temps pour la côte atlantique sauf que les possibilités d'averses se poursuivent pour dimanche avec des températures entre 25 et 30 degrés. La Gaspésie ainsi que les provinces maritimes verront le même beau temps. Donc, on prévoit du beau temps en général pour les prochains jours et des températures légèrement au-dessus de la normale avec des maximums entre 25 et 30 degrés, des vents légers de l'ouest les trois prochains jours et des probabilités d'averses pour samedi soir. Bonne fin de semaine.

autres détails en page C-4

Critique des règles du cautionnement au Canada

TORONTO (PC) — Selon deux spécialistes américains en la matière, les règles du cautionnement, au Canada, sont vagues et injustes pour l'accusé.

Participant à un colloque, mercredi, M. Bart Lubow a signalé qu'un juge canadien pouvait refuser tout cautionnement, s'il éprouvait tout simplement des craintes sur la conduite du suspect qu'il aurait libéré.

Pourtant, a dit le directeur de l'assistance judiciaire de New York, "les scientifiques sociaux prétendent que pour chaque fois qu'un juge décline avec raison une personne réellement dangereuse, il détient probablement à tort de trois à huit autres personnes en se servant des mêmes critères". Pour M. Lubow, les mots "intérêt public" sont tellement vagues qu'ils peuvent servir de prétexte pour refuser des cautionnements aux gens qui expriment des idées politiques impopulaires ou qui participent à des activités syndicales.

M. Bruce Beaudin, directeur des services avant-procès de Washington, a affirmé pour sa part que les règles du cautionnement au Canada ne protégeaient pas suffisamment un suspect contre la détention avant-procès arbitraire.



Londres reprend son rythme

Seulement 24 heures après le mariage royal, plusieurs grands magasins londoniens avaient déjà dans leurs vitrines des répliques de la robe de mariée de la nouvelle princesse de Galles. Pendant que Londres reprend son rythme de vie normal, les journalistes lancés aux trousses de Charles et Diana n'ont pas pu apercevoir les nouveaux mariés, hier.

Pauline Marois cherche une candidate pour le Conseil du statut de la femme

En sa qualité de ministre responsable du Conseil du statut de la femme (CSF), la ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Pauline Marois, invite toutes les associations féminines intéressées, à lui faire parvenir des suggestions pour une candidate apte à siéger au CSF au cours des quatre prochaines années.

Les organismes n'ayant pu tous être rejoints en raison du conflit postal, un appel leur est lancé par l'intermédiaire des médias d'information.

Les organismes doivent faire parvenir les notes biographiques de la personne proposée, ainsi que les raisons qui justifient leur choix, et expliquer l'intérêt manifesté par cette

personne pour la condition des femmes, avant le 31 août à: Mme Nicole Boily, cabinet de la ministre d'Etat à la condition féminine, 360 Ouest, Saint-Jacques, 6e étage, Montréal, Qué. H2Y 1P5 — tél.: (514) 873-4955 ou 875 est, Grande-Allée, édifice "H" — bureau 2700, Québec, Qué. G1R 4Y8 — tél.: (418) 643-9460.

Les propositions de candidatures de membres du Conseil du statut de la femme devraient répondre aux critères suivants: 1 — avoir manifesté concrètement une compétence directe et éprouvée des questions afférentes à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme;

2 — avoir une connaissance pratique ou professionnelle d'un secteur qui affecte la vie des femmes;

3 — être en mesure de témoigner de sa plus entière disponibilité pour la période durant laquelle ses services pourraient être requis au sein du conseil;

4 — offrir, autant que faire se peut, des garanties morales et intellectuelles d'objectivité. D'autre part, il apparaît avantageux que le Conseil du statut de la femme soit composé de personnes différentes au point de vue âge, formation, expérience humaine, milieu social et géographique. Aussi, les personnes consultées sont invitées à en tenir compte dans les recommandations de candidatures qu'elles soumettront.

Les assemblées du CSF se tiennent à Québec, à Montréal ou en région. Les honoraires des membres sont de \$75 par demi-journée de présence à des réunions du conseil, soit de travail de préparation de réunions, de représentations du CSF. Les frais de séjour et de déplacement sont remboursés selon les normes gouvernementales habituelles.

3,524 lbs de hasch saisis à Montréal

par Pierre BEAUREGARD

MONTREAL (PC) — La brigade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada a procédé hier à la saisie d'une cargaison de drogue dont la valeur aurait atteint \$22 millions sur le marché noir montréalais.

Les policiers fédéraux ont pris possession de 3,224 livres de haschisch solide et de 300 livres de haschisch liquide dans le port de Montréal.

La drogue avait été dissimulée dans d'énormes caisses, dont certaines contenaient des guéridons en bois ciselé et des statuettes.

Ces caisses avaient elle-mêmes été placées dans un lourd conteneur de métal.

Le commandant de la brigade montréalaise des stupéfiants à la GRC, l'inspecteur Al Breau, a révélé que la drogue avait été acheminée à Montréal par un cargo chargé à Beyrouth au Liban.

Aucune arrestation n'a été effectuée et l'inspecteur Breau a refusé de divulguer les circonstances exactes qui ont permis aux enquêteurs de découvrir la drogue.

L'enquête, a-t-il expliqué, a débuté il y a une dizaine de jours et n'est pas terminée.

Si aucune arrestation n'est effectuée d'ici 90 jours, la drogue sera détruite.

Il s'agit de la plus importante saisie de haschisch réalisée depuis le début de l'année par les limiers fédéraux.

A deux occasions, l'an dernier, le corps policier fédéral avait pu intercepter dans le havre montréalais

des conteneurs en provenance du Liban et recelant chacun des milliers de livres de haschisch.



Davie Fulton démissionne

Le juge E. Davie Fulton, âgé de 65 ans, ancien ministre fédéral de la Justice, a démissionné, hier, de son poste de juge à la Cour suprême de Colombie-Britannique. Les raisons de sa démission seraient d'ordre psychologique. Récemment, Fulton avait gagné un procès en diffamation contre une prostituée de Vancouver, Wendy King, qui avait mentionné son nom dans un livre qu'elle avait publié. En plus de faire des excuses publiques au juge Fulton, King et sa maison d'édition se sont rétractés mais, bouleversé, Fulton se serait remis à boire.



Jour de paye

La grève des Postes qui persiste a contraint les autorités du ministère des Affaires sociales à mettre sur pied un système substitut de distribution des prestations d'aide sociale. Ils ont invité les bénéficiaires à venir toucher eux-mêmes leur dû comme le témoignent ces quelques personnes qui attendaient, hier, en file indienne devant le centre de la rue Saint-Vallier.

C'EST RÉGLÉ...

(Suite de la première page)

propriétaires du baseball majeur se réunissaient à New York pour faire le point sur la situation et en arriver à de nouvelles solutions qui pourraient être profitables à tout le monde.

Le médiateur fédéral Kenneth Moffett est ensuite entré en jeu pour obliger les deux parties à se rencontrer à nouveau. Il prévoyait un certain déblocage après avoir eu des échos des deux réunions, des joueurs d'une part et des propriétaires d'autre part.

Hier à New York

C'est hier à New York que Marvin Miller, pour les joueurs, et Ray Grebey, pour les propriétaires ont à nouveau repris les pourparlers. Moffett voulait que seuls Miller et Grebey soient présents mais le représentant des joueurs a insisté pour avoir un compagnon.

Miller avait déjà dit qu'il ne voulait pas avoir une rencontre en tête-à-tête avec Grebey parce que de telles réunions ont déjà donné cours à de mauvaises interprétations sur les échanges entre eux deux. Miller était accompagné de Don Fehr alors que Lee MacPhail, le président de la Ligue américaine, accompagnait Grebey.

Les quatre hommes se sont réunis dans un hôtel de New York, à l'abri des journalistes, à partir de 14h hier. Ce n'est que plusieurs heures plus tard qu'ils ont finalisé l'entente. Quelque 580 rencontres, plus du quart du calendrier régulier, ont été perdues.

Saison allongée

Selon le Star-Telegram de Fort Worth, au Texas, dans une nouvelle "tous droits réservés", quand

la saison recommencera, ce sera avec un nouveau calendrier et il pourrait même être allongé d'une semaine.

Le propriétaire des Rangers du Texas, Eddie Chiles, a révélé qu'on lui avait fait savoir que les meneurs de chacune des divisions, au 12 juin, seraient reconnus comme les champions de la première moitié de la saison, et qu'ils seraient opposés aux champions de la seconde moitié du calendrier dans une série pré-éliminatoire.

Dans la Ligue américaine, Oa-

MACEACHEN FAIT...

(Suite de la première page)

que la réduction des opérations de rachat de sociétés demandée par le ministre fédéral des Finances puisse faire remonter la valeur du dollar canadien.

Selon William Mulholland, président du conseil de la Banque de Montréal, cette mesure est susceptible de freiner la sortie des capitaux canadiens, mais il est peu probable qu'elle règle le problème du dollar.

"Nous sommes flattés qu'il puisse s'imaginer que les six banques (canadiennes) pourraient régler le problème, mais nous avons une opinion plus modeste de nous-mêmes", a dit M. Mulholland.

Bien que les banquiers doutent que la politique de M. MacEachen va consolider le dollar, Robert MacIntosh, président de l'Association nationale des banquiers, a noté que les banques avaient accepté d'en tenir compte dans des situations particulières.

Il se peut que certaines opérations pour financer des mainmises étrangères soient en cours et qu'il soit impossible de les arrêter, a dit M. MacIntosh.

D'autre part William Mackness, vice-président de la maison de placement torontoise Pitfield Mackay Ross, affirme que les mainmises sur des sociétés étrangères contribuent à la baisse du dollar canadien par rapport à l'américain. Il se demande si l'on n'aurait pas dû créer un organisme gouvernemental pour "filtrer" les grosses offres d'achat lancées par des compagnies canadiennes.

Il doute qu'en agissant sur la conscience des gens et en faisant appel à leur bonne volonté, on puisse

kland, dans l'Ouest et les Yankees de New York, dans l'Est, étaient en tête de leur division. Dans la Ligue nationale, les Phillies de Philadelphie menaient la division Est et les Dodgers de Los Angeles étaient installés au premier rang de la division Ouest.

Cette solution de diviser la saison en deux est l'une des nombreuses propositions pour tenter de sauver une saison écourtée qui a été coûteuse pour les propriétaires et pour les joueurs.

freiner les sorties de fonds. Mais il reconnaît que le gouvernement fédéral devait faire quelque chose.

Réactions des politiciens

De passage dans la circonscription de Joliette hier, le chef conservateur Joe Clark a pris à partie la solution de M. MacEachen aux problèmes économiques du pays.

M. Clark a sommé le gouvernement d'adopter au plus tôt des mesures précises pour venir en aide aux contribuables. Il a expliqué la chute du dollar sur les marchés interbancaires par le manque de confiance des étrangers dans l'administration Trudeau.

M. Clark a proposé un crédit d'impôt hypothécaire de \$100 par mois aux propriétaires de maison. Aux petites et moyennes entreprises, le chef conservateur propose d'offrir des prêts à des taux d'intérêt équivalents à 50 pour 100 du taux en vigueur.

Le député néo-démocrate Ian Waddell, a dénoncé hier aussi la décision du gouvernement fédéral de tenter de freiner le courant des prises de contrôle de sociétés américaines par des entreprises canadiennes.

"Ils reviennent sur la politique de canadianisation, a-t-il dit dans une interview téléphonique depuis Vancouver. Ils cèdent aux pressions américaines. C'est dommage, mais je n'en suis pas surpris."

HOPITAL...

(Suite de la première page)

truction même de cette aile. L'administration de l'époque aurait demandé à l'entrepreneur de ne pas installer de colonnes dans une salle du rez-de-chaussée devant servir à l'enseignement afin de ne pas obscurcir la vue.

Or, il semble qu'effectivement des colonnes étaient prévues à cet endroit. Des bases de ciment ont été mises au jour par les employés de l'entrepreneur Beaudet-Marquis chargé des travaux de réparation.

C'est d'ailleurs dans cette extrémité de l'aile que la structure a le plus travaillé au cours des ans.

Les travaux consistent donc à ajouter des poutres et des colonnes d'acier tout le long de la cage de l'escalier menant du sous-sol jusqu'au dernier étage, de même que tout le long du mur à l'extrémité de la bâtisse.

Les travaux déjà commencés il y a quelques semaines et interrompus durant les vacances des ouvriers de la construction, doi-

vent être terminés vers la mi-septembre.

Ces mesures correctrices doivent permettre de stopper l'affaiblissement de la structure. Les employés préposés à l'entretien avaient bien remarqué, au cours des trois ou quatre dernières années, l'apparition de fissures. Scellées, celles-ci réapparaissent par la suite. Un examen plus poussé de l'aile devait permettre de remarquer une dénivellation légère du plancher sur les étages.

Ces travaux ne sont pas sans causer quelques dérangements. Sur chacun des étages, au moins deux pièces, attenantes à la cage de l'escalier, sont temporairement désaffectées.

Outre le rez-de-chaussée occupé entre autres fonctions par un amphithéâtre d'enseignement pour les résidents et internes, l'aile Youville compte des laboratoires, une salle d'opération et quatre étages de soins.

CONFLIT DES...

(Suite de la première page)

Il n'a pas voulu dire quels progrès on avait accompli depuis qu'il a accéléré le rythme des négociations au début de la semaine.

"Nous sommes plusieurs à être fatigués et je ne suis pas prêt à dire si nous avons couvert beaucoup de terrain."

Le ministère des Postes estime avoir perdu près de \$200 millions en revenus depuis le début de la grève, le 30 juin dernier. Les petites entreprises estiment quant à elles avoir essuyé

des pertes de \$300 millions depuis le début de cette grève.

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, ne croit pas que beaucoup d'entreprises soient au bord de la faillite à cause de la grève postale.

Et, si les entreprises devaient compter sur le système postal, elles feraient mieux de chercher autre chose, a ajouté le ministre, à l'adresse des journalistes après un discours prononcé hier soir à un congrès de représentants de ventes.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de jeudi)

9-2-0

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

647-3233

RENSEIGNEMENTS

647-3394

REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

valeur \$ 230.

le manteau redingote, classique, en mohair et laine, poches plaquées à surpiqûres, gris ou sable, 6 à 16, exclusif à simons.

la Contemporaine®.

la maison
simons

place de l'hôtel de ville/pince ste roy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

DANS NOS RÉGIONS

Quatre jours de fêtes à Notre-Dame-du-Portage

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE — Il y a 125 ans, le 1er mars 1856, est née la paroisse de Notre-Dame-du-Portage, un événement marqué par quatre journées de réjouissances et de festivités, qui ont débuté hier et se poursuivront jusqu'à dimanche.

Bien avant cette fondation de Notre-Dame-du-Portage, à cinq milles à l'ouest de Rivière-du-Loup, en bordure de la route 132, des gens y habitaient, qui mentionnaient comme lieu de résidence Rivière-des-Caps pour la partie ouest, et Les Trois-Ruisseaux pour la partie est, dans l'anse.

L'endroit était reconnu depuis longtemps comme un carrefour important de l'ancienne route d'Acadie, étant donné qu'il constituait le point de départ du premier grand sentier de portage des canotiers, entre le Saint-Laurent et le lac Témiscouata.

Lié à la grande dévotion pour l'Immaculée-Conception de l'évêque du temps, Mgr Charles-François Bailly-Largeon, ce fait historique a donné lieu au choix du nom poétique et chargé d'histoire de Notre-Dame-du-Portage.

Jusqu'à ce moment, le territoire

était réparti entre les deux paroisses de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup et Saint-André de Kamouraska. La division se situait à l'entrée ouest du village actuel, près du lieu où a été érigé le monument du "Portageur", il y a sept ans.

Album-souvenir

C'est ce que relate notamment l'abbé André Boucher, dans un album-souvenir de quelque 70 pages, qui a été lancé à l'occasion de l'ouverture des fêtes du 125e anniversaire paroissial. On y retrouve certains autres rappels historiques laissant place à la légende et à la tradition orale, ainsi que des textes documentaires sur Notre-Dame-du-Portage et ses citoyens.

La brochure signale notamment que c'est la pêche qui a d'abord attiré les premiers colons au "Portage", une vocation qui revient en vogue depuis quelques années avec la pêche à l'anguille, mais qui a cédé le pas à la proverbiale vocation touristique et de villégiature des lieux. L'auteur n'a pas manqué d'évoquer la légende du Rocher Malin, le temps ancestral de la seigneurie Verbois et le développement religieux, social, mu-

nicipal et scolaire de la paroisse en liesse.

Les pionniers

L'album-souvenir fait appel aux notes de l'abbé Edmond Pelletier, qui a publié en 1942 un album historique et paroissial, pour remémorer que "tout le territoire qui englobe l'étendue de notre paroisse (7 milles de long) est inclus dans le fief Verbois, un terrain de trois lieues "sur le grand fleuve Saint-Laurent, à prendre en remontant le dit fleuve, depuis la borne du terrain concédé au Sieur de la Chesnaye, sur la Rivière-du-Loup".

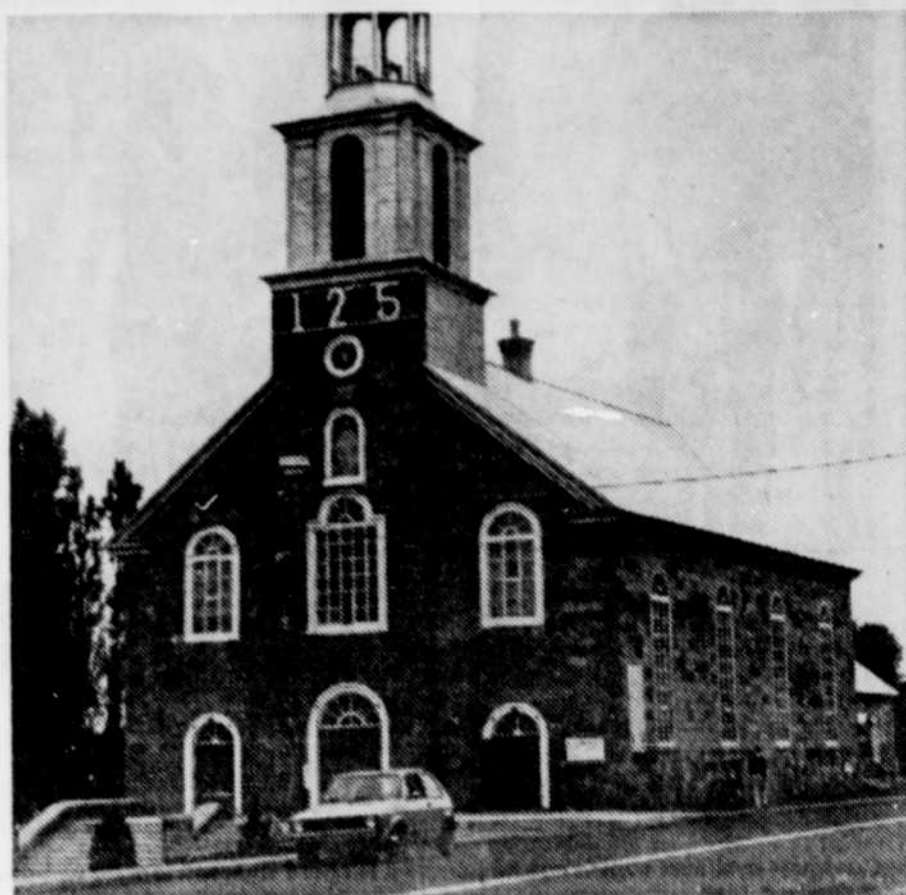
Le premier concessionnaire du fief, ajoute-t-on, a été François Dionis, un bourgeois de Paris, qui en a reçu l'octroi par un acte de la Compagnie des Indes occidentales, le 15 novembre 1673. Dénommée le fief Verbois, la seigneurie a été cédée le 5 avril 1689 à Charles Aubert de la Chesnaye, un marchand bourgeois qui a envoyé une dizaine d'hommes en 1692, pour activer les travaux de défrichement, portant ainsi à 14 âmes la mission de Rivière-du-Loup.

La brochure rappelle encore qu'après la conquête, Madame Danseville, veuve de Pierre Claverie, a revendu la seigneurie Verbois en 1763 à Son Ex-

cellence James Murray, gouverneur de Québec, et que ses premiers tenants ont été Jean Dionne, dit Sanssoucy, venant de Rivière-Ouelle vers 1723, ainsi que Charles Marquis, fils adoptif du seigneur Blondeau de Rivière-du-Loup, et Pierre Boucher.

On y mentionne encore qu'en 1846, trois résidents du Chemin-du-Lac, soit Jean-Baptiste Caron, Jean-Marie Leclerc et Elie Michaud ont été les premiers résidents à demander une nouvelle paroisse entre Saint-André et Saint-Patrice, par une lettre adressée à Mgr Sinai, alors archevêque de Québec.

Après nombre de démarches appuyées par l'astucieux curé de Saint-Patrice, l'abbé Narcisse Beaubien, ainsi que maintes querelles sur l'emplacement de l'église projetée, la nouvelle paroisse de Notre-Dame-du-Portage a vu le jour le 1er mars 1856, reconnaissant l'abbé Beaubien pour son fondateur.



L'église de Notre-Dame-du-Portage, a été construite en 1859.

Le 125e anniversaire célébré sous le thème des "Retrouvailles"

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE — C'est sous le thème des "Retrouvailles" que les paroissiens de Notre-Dame-du-Portage et de nombreux ex-citoyens de cette municipalité voisine de Rivière-du-Loup ont commencé hier quatre jours de festivités destinées à souligner le 125e anniversaire de fondation.

A partir des quelque 80 familles issues du Portage et y habitant encore, le comité d'organisation présidé par M. Louis-Marie Gagnon, et comprenant entre autres le maire Gérard Landry et le curé Noël Lizotte, a rejoint plus de 500 familles demeurant désormais ailleurs.

Les activités du programme des quatre jours de réjouissances se dérouleront en grande partie à "place des Retrouvailles", près de l'église datant de 1859 et du presbytère plus que centenaire, qui a été rénové pour les fêtes. L'accueil des touristes et visiteurs sera favorisé par un groupe de 18 hôtesses, une mascotte représentant les pionniers et un kiosque d'information. Pour rehausser l'ambiance, le costume d'époque sera porté par de nombreux paroissiens.

On a également voulu faire revivre différents métiers d'antan. A cette fin, 25 kiosques retraceront les collections particulières ou les outils de métiers d'arts tels que la joaillerie, la céramique, la poterie, l'émail, le batik, le vitrail, la vannerie, le cuir et le tissage, ou des métiers traditionnels comme la menuiserie, la ferblanterie, la ferronnerie, l'horlogerie, la tisseranderie, la conserverie, la boulangerie et la boucherie.

On y retrouvera également une galerie des ancêtres, grâce à une exposition d'une cinquantaine de photos et d'encadrements des arrière-grands-parents de "portageois". Un montage audiovisuel permettra également de faire la comparaison entre le Portage d'hier et le Portage d'aujourd'hui.

Fêtes religieuses

Selon l'habitude canadienne-française de marquer d'une note religieuse ses divers anniversaires, les fêtes du 125e de l'érection civile de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage ont débuté hier par une messe solennelle en souvenir des ancêtres.

D'autres cérémonies religieuses s'ajouteront, notamment la messe du mariage de Marc Dickner

et de Brigitte Lavoie, demain à 10h, pour évoquer les épousailles en 1856 de Cyriac et d'Adélaïde, lors du premier mariage de la paroisse, dans la première église maintenant devenue l'actuel presbytère.

Et dimanche, le 2 août, à 11h, une messe d'actions de grâce célébrée par l'évêque de Sainte-Anne sera chantée "en grégorien" par le quatuor Soucy, de Saint-Ludger de Rivière-du-Loup. La cérémonie sera suivie d'une "criste des âmes", cette vente aux enchères d'autrefois dont les profits payaient des messes pour les défunts.

Au programme socio-récréatif, en fonction de quatre thèmes, journaliers portant sur le souvenir, le tourisme, la noce et l'au revoir, les participants aux fêtes du 125e auront le choix entre des repas "à l'ancienne", le bal de la mariée, le café-terrasse, la course en canots, la pêche à l'éperlan et la parade d'autrefois avec 25 chars allégoriques.

Programme quotidien

Suite à l'ouverture hier des fêtes des Retrouvailles, qui comportait entre autres le lancement de l'album-souvenir, l'inauguration des expositions et des kiosques, une course en canots sur le fleuve, une épluchette et la danse sous la tente, les activités se sont poursuivies aujourd'hui, vendredi, avec des activités sportives dans l'avant-midi. A 15h, il y a des concours de pêche à l'éperlan et de costumes de bain anciens, un "méchoui" et bal musette à 17h, ainsi qu'une veillée et un encan sous la tente "Démérisse".

Demain, 1er août

Les festivités se continueront demain avec la messe des épousailles à 10h, un repas canadien à midi, des randonnées en charrettes à 15h, la buvette du père l'abbé à 17h, le buffet des Dionne à 18h et le bal des mariés à 21h.

Dimanche, 2 août

Pour la journée de clôture, dimanche, les principales activités consisteront dans la messe solennelle avec chant grégorien à 11h, la "criste de Ti-Nom pour les âmes" à 10h, le dîner de la boucanerie des Léveillé à 12h30, la parade d'antan des Bélanger à 15h, la roûsserie des Beaulieu à 17h30 et la soirée "à la revoyure", à 21h.

Sayabec: lancement en grande pompe du projet de l'usine

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Le 20 août, le gouvernement du Québec entend souligner avec éclat sa participation au projet d'usine de panneaux-méubles, à Sayabec, dans la vallée de la Matapédia.

Joint par téléphone hier, le député de la circonscription de Matapédia à l'Assemblée nationale, M. Léopold Marquis, a expliqué que les préparatifs allaient bon train pour l'organisation de la cérémonie prévue pour le 20 août.

La participation du Québec au démarrage de l'usine, accordée aux Matapédiens en remplacement du projet de la papeterie de l'est du Québec, sera alors dévoilée de même que les montants que consentiront les ministères des Affaires municipales, des Transports et de l'Industrie, Commerce et Tourisme au chapitre des infrastructures nécessaires.

Des représentants de la firme allemande Kunz et de la société d'Etat Rexfor, les investisseurs de l'usine, seront présents, a indiqué M. Marquis. "Il y a de fortes chances que le premier ministre René Lévesque soit présent." Des invitations seront lancées, entre autres, aux députés de l'est du Québec de l'équipe ministérielle, dont M. Yves Bérubé qui occupait le poste de ministre de l'Energie et des Ressources lors du débat entourant le projet de papeterie.

Fête populaire

"Ce sera une fête populaire ouverte au grand public, où il y aura de la musique québécoise et bavarroise", a précisé M. Marquis. Il y aura même vente de souvenirs, a mentionné le député de Matapédia.

Pour l'instant, il ignore si la cérémonie consistera à lever la première pelletée de terre à l'emplacement choisi. A cet égard, il semble que le choix du terrain ne soit pas encore définitif: des détails "mineurs", insiste M. Marquis, restent à régler avec la commission de la protection des terres agricoles.

"Il y aura suffisamment de choses rendues publiques pour effacer tout doute sur le démarrage de l'usine", atteste M. Marquis. A l'annonce des

subventions des différents ministères, le dévoilement de la maquette de l'usine serait effectué.

Pour le moment, aucun document n'est parvenu officiellement au ministère de l'Environnement au sujet de l'usine. Utilisant un procédé à sec pour l'agglomération des particules de bois pour en faire des meubles, le projet risque peu de soulever les objections de ce ministère, a expliqué un fonctionnaire de l'Environnement.

L'usine doit tout de même recevoir l'autorisation du sous-ministre de l'Environnement avant de démarrer ses opérations. Pour accélérer la procédure d'approbation, l'émission de plus d'un certificat pourrait être envisagée: par exemple, les promoteurs pourraient recevoir la permission d'effectuer les travaux préliminaires sur l'emplacement retenu pour ensuite se voir accorder l'approbation pour le bâtiment lui-même.

Papeterie

Les problèmes de protection de l'Environnement avaient bloqué les efforts des Matapédiens d'obtenir la papeterie. Accordée à Matane, l'usine devint également satisfaisante à certaines normes à cet égard.

L'Environnement a expédié à Rexfor, la semaine dernière, le document faisant état des points à respecter. Le projet devra répondre aux questions tels le débit d'eau de la rivière Matane et de traitement des eaux usées. Dans des projets de cette importance, l'étude nécessaire prend de 4 à 18 mois, mais à Matane, plusieurs données déjà disponibles réduiront ce délai de 3 à 6 mois, estime un fonctionnaire de l'Environnement.

Rien ne semble presser à ce sujet. La question du financement de l'usine de production de papier n'est pas réglée, renseigne un membre de la société d'Etat Rexfor. Toujours considéré comme une priorité, le projet semble "gelé" par la hausse des taux d'intérêt.

Aussi, il est toujours question de diluer les investissements en trouvant un ou des partenaires prêts à s'associer l'entreprise américaine Bato et Rexfor. Le nom de la compagnie internationale de papier (CIP) est toujours dans le décor, mais on ne sait pas si CIP et Bato feraient bon ménage ensemble, termine un informateur.



Pour les fêtes du 125e anniversaire de Notre-Dame-du-Portage, le rendez-vous est près de l'église paroissiale, à la "Place des retrouvailles".

ÉPLUCHETTE DES PRIX

aguirre

430, avenue St-Sacrement
681-4124 Coin boul. Charest

Lave-vaisselle
Giclo-Net™ Maytag

Des Maytag fiables et attrayants

LAVEUSES DURABLES MAYTAG

№1 pour leur durabilité, ce sont celles qui coûtent le moins cher de réparations et qui en ont le moins besoin. Les préférences à travers le pays! (D'après un sondage national où l'on demandait aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient le plus posséder.)

Avec microfiltre exclusif

- Lavent mieux que tout autre sur le cycle régulier à lavage double
- Cycle à faible dépense d'énergie pour usage quotidien
- Cycle économique d'énergie avec séchage sans chaleur par circulation d'air

Économisez sur le Maytag
dont vous avez toujours rêvé

Sécheuses à grand tambour Maytag

- Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service
- Économies d'énergie, elles séchent en douceur les tissus intransposables et tous les tissus d'aujourd'hui
- Choisissez parmi les réglages électronique, automatique ou à minuterie

DES ÉCONOMIES sur les fantastiques Maytag

Venez DÉGUSTER de délicieux blés d'Inde et vous rafraîchir d'un Pepsi

ON A COMPARÉ ET C'EST CHEZ QU'ON A ACHETÉ

SERVICE

Maguire fait son propre service sur tous les appareils électroménagers et les téléviseurs. Ça, c'est du service!

681-7731

Au-delà de l'équation politique Le saumon: des gros sous avant tout

Même si la "guerre du saumon" entre les Indiens et le gouvernement du Québec s'éteint tranquillement avec l'expiration, à toutes fins utiles, de la saison de pêche, les problèmes qui l'ont engendrée demeurent et les mêmes affrontements pourraient bien se reproduire à la même époque l'an prochain. On a beaucoup parlé jusqu'ici des droits des autochtones et de la protection du saumon, mais très peu de la dimension économique du conflit. Pourtant le saumon est une source importante de revenus pour certaines bandes indiennes; d'autre part la protection de l'espèce implique des investissements importants de la part du gouvernement. Il est cependant très difficile d'obtenir des données récentes sur les "coûts" de la guerre du saumon, autochtones comme fonctionnaires étant devenus très méfiants à l'égard des journalistes. Le correspondant du SOLEIL à Matane, Michel Corbeil, a cependant réussi à obtenir quelques données qui ne valent cependant que pour la région est de la péninsule gaspésienne.

par Michel Corbeil

La "guerre du saumon" n'est pas que politique: elle a également ses racines économiques.

Derrière les préoccupations "constitutionnelles" des Amérindiens et le souci du gouvernement québécois de préserver l'espèce, se dissimule une réalité bien terre à terre: la pêche au saumon rapporte bien et la préservation de l'espèce coûte cher à l'Etat québécois.

En Gaspésie, il est possible d'acheter de braconniers de tout acabit du saumon dont le prix varie généralement de \$2.50 à \$3.50 la livre. Dans les poissonneries, les prix oscillent entre \$5 et \$6. Les belles prises dépassent donc les \$50 pièce.

A Restigouche, il s'agit d'une source de revenus non négligeable pour les Amérindiens Micmacs: bien que le chômage atteigne 95 pour 100 chez les Micmacs, la réserve semble avoir un niveau de vie élevé. Du moins, aux portes des maisons soigneusement entretenues, véhicules tout-terrains et autres camionnettes attendent leur propriétaire.

Les autorités du Conseil de bande ne se cachent pas pour indiquer leur intention de vivre de la pêche du saumon: "La subsistance, c'est également gagner sa vie, répètent-ils à qui veut l'entendre. C'est notre pain et notre beurre".

Pain et beurre

C'est également le pain et le beurre de nombreux Blancs. Si l'espèce saumon fait l'objet d'un véritable marché noir, les Amérindiens forment la minorité des fournisseurs, assurent différents informateurs.

"Le problème, explique un membre de la Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) de Grande-Rivière, dans le comté de Gas-

pé, c'est que nous avons un poisson qui fraye dans les régions où le chômage atteint 35 pour 100 par moments."

Le saumon constitue un apport important au revenu. Aussi, le "métier" de braconnier ne s'est jamais si bien porté en Gaspésie. "Des Indiens pas de plume, je vous jure que nous en avons", se plaint le responsable d'une ZEC du comté de Gaspé.

Les agents de conservation de la faune ne s'y méprennent pas. Découvrant le braconnage sur les rivières comme un mal relativement bien circonscrit, ils désignent la pêche illégale aux embouchures comme le principal adversaire du saumon. Et, à ce chapitre, les filets des Amérindiens ne sont pas les seuls à être saisis depuis juin, des filets non identifiés, appartenant "présument" à des pêcheurs commerciaux, ont été confisqués un peu partout en Gaspésie, à l'entrée de rivières.

Alors que les Micmacs ont littéralement barré la route de la montaison du saumon sur la Restigouche, des Blancs capturaient "accidentellement" du saumon. Une pêche "accidentelle" fort abondante, commentait un biologiste du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP): "Il n'y a qu'à voir dans les poissonneries pour constater le rendement de cette pêche accidentelle". Fort abondante et fort lucrative, insiste un informateur de New-Richmond, indiquant que les pêcheurs gaspésiens ne peuvent pratiquer leur métier pendant six mois, hiver oblige.

Investissements

Les arguments économiques ne manquent pas non plus au gouvernement du Québec dans "sa" guerre du saumon. Le Québec a investi pour aider les ZEC. Il a aussi consacré des investissements pour l'ensemencement du saumon.

Par exemple, cette année, dans la région s'étendant de Rivière-Madeleine à Paspébiac, qui couvre toute l'extrémité est de la péninsule gaspésienne, le gouvernement a ensemencé six des dix rivières à saumon. Coût total: \$177,000!

Plus de 27,260 "saumoneaux" (deux ans et plus), 16,000 "tacons" (un an et plus) et 246,489 "alevins" (moins d'un an) y ont été transplantés: saumoneaux, tacons et alevins coûtent respectivement \$2.25, \$0.70 et \$0.40 l'unité. Du nombre transplanté, un pour 100, estime un spécialiste du monde de la pêche, remontera jusqu'à la rivière.

"A quoi sert tout cet argent si le saumon est braconné à l'entrée des rivières?" lance un pêcheur sportif de Chandler, dans le comté de Gaspé, résumant l'argument de responsables d'associations de pêcheurs sportifs.

Le gouvernement a au moins une bonne raison de tendre une oreille favorable à ce raisonnement. Selon le MLCP, en 1978, chaque saumon capturé par des pêcheurs sportifs a entraîné des retombées économiques de \$324. La même année, la pêche commerciale côtière du saumon, qui se pratique toujours sur la Côte-Nord, a rapporté \$20 pour chaque saumon.

Pour un intervenant du secteur économique de Chandler, protéger la pêche sportive, c'est assurer à la région hôte de substantiels revenus au chapitre du tourisme. Selon plusieurs sportifs, mettre un frein au braconnage, c'est protéger le saumon et les investissements de l'Etat.

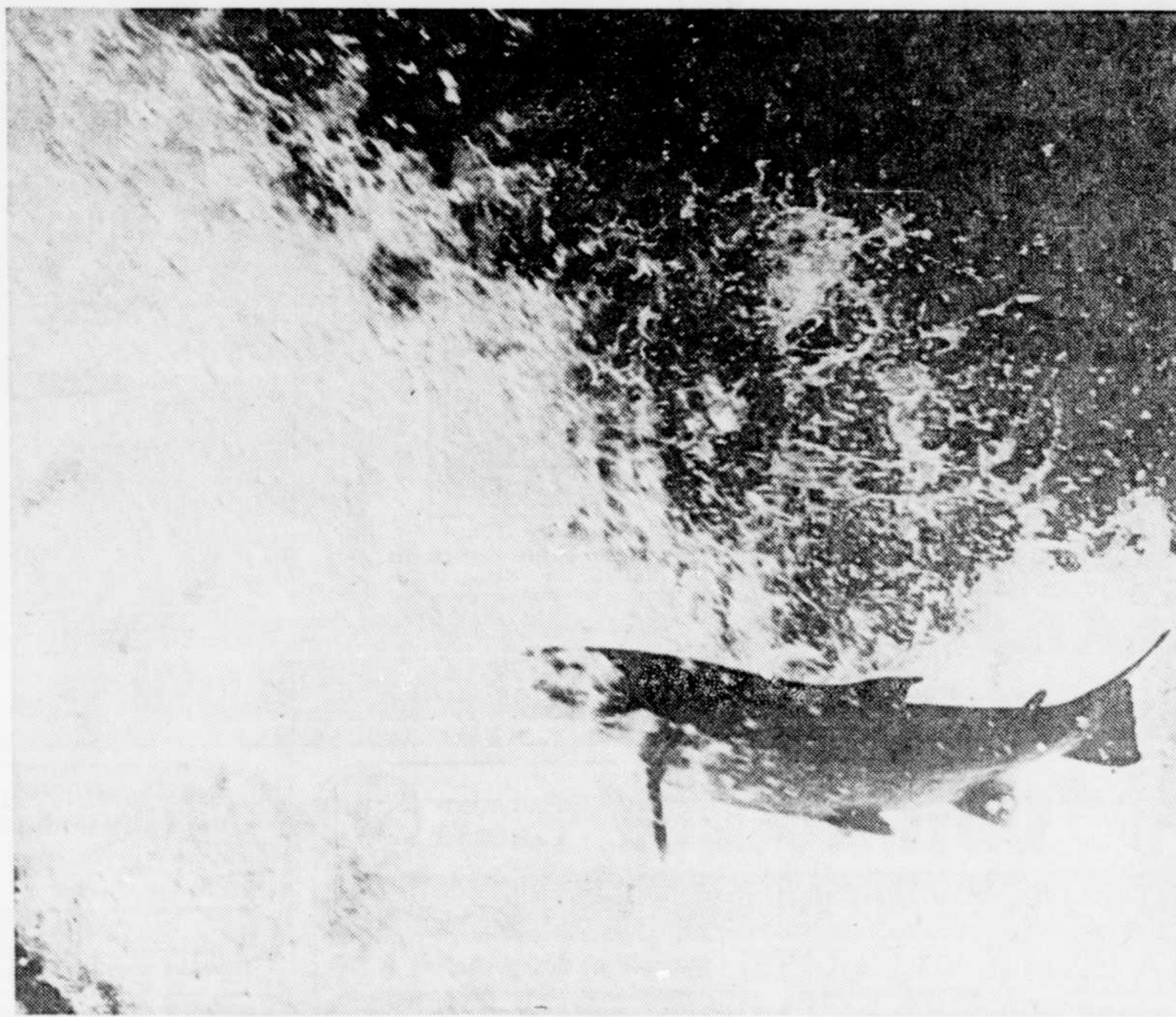
Poussées à l'extrême, ces logiques justifient que tout soit mis en oeuvre pour contrer le braconnage. Il est évidemment plus facile de combattre le braconnage que le chômage.

"Nous sommes écoeurés du bien-être social, indiquait, en juin, au journaliste Michel Truchon, M. Michael Isaac, du Conseil de bande des Micmacs de Restigouche. Ce que nous voulons, c'est du travail."

De 1973 à 1978, indiquait-il, le développement de la réserve progressait à bon rythme. "A cette époque, les hommes n'avaient pas le temps de pêcher", affirmait-il.

A l'heure actuelle, la montaison du saumon est devenue négligeable. Les Micmacs n'ont pratiquement plus de filets dans la rivière Restigouche, a confirmé hier un membre du Conseil de bande.

L'an prochain, les conditions n'auront guère changé: le chômage sera toujours aussi élevé. Et le reste de la péninsule souffrira du même mal. Le braconnage risque de fort bien se porter encore.



L'application de la règle du mérite dans la fonction publique Il y a loin de la coupe aux lèvres

Au début de l'été, la Commission de la fonction publique du Québec publiait son deuxième rapport annuel depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de la fonction publique (loi 50). Dans le langage feutré qui est celui de la haute fonction publique, ce rapport constituait en fait une critique sévère de l'application de la loi depuis deux ans, particulièrement du côté de l'Office de sélection et de recrutement du personnel. LE SOLEIL publie aujourd'hui des extraits de l'avant-propos du rapport.

par la Commission de la fonction publique

Dans son rapport annuel déposé en juin 1980, la nouvelle Commission de la fonction publique soulignait, en avant-propos, les mandats que la loi sur la fonction publique lui a confiés:

— adjudication des appels interjetés par les fonctionnaires en matière de discipline, d'insuffisance professionnelle ou de promotion;

— avis au Conseil du trésor sur les règlements de gestion du personnel provenant du ministère de la Fonction publique ou de l'Office de recrutement et de la sélection du personnel quant à leur conformité avec la règle de la sélection au mérite;

— enquêtes sur l'observance et le fonctionnement de la loi et de ses règlements, et recommandations aux autorités compétentes.

Comme il s'agissait de son premier rapport, la commission en profitait pour exposer ses vues sur le rôle de surveillance et les démarches qu'elle entendait adopter pour atteindre les objectifs que lui traçait la loi. Elle indiquait, par exemple, toute l'importance qu'elle attachait, dans l'exercice de son rôle d'adjudication, au respect d'un processus d'enquête qui se conforme aux règles fondamentales de la justice naturelle et qui est destiné à éclairer objectivement le déroulement des situations relatives aux mesures disciplinaires et aux concours de promotion.

La commission, nous tenons à le rappeler ici, concevait de façon large son autre mandat d'enquête — sur la gestion de la fonction publique — c'est-à-dire qu'elle entendait analyser la mise en oeuvre de la loi non seulement au plan de l'observance de cette dernière, mais aussi au plan de la qualité des règles en vigueur et du système administratif qui en découle. Ces analyses, à partir de faits observés, devaient faire l'objet de discussions avec les autorités de façon à améliorer les règles et les pratiques de gestion de la fonction publique.

Effectivement, dès sa première année d'existence, la commission faisait état d'observations significatives sur les appels entendus, les avis donnés et les enquêtes tenues. Elle concluait son rapport par quelques recommandations relatives à la preuve en matière d'appels disciplinaires, à la classification des professionnels et au processus de sélection lors de leur avancement de classe, au respect de l'ordre du mérite dans les nominations et aux exigences réglementaires à observer dans les avis de concours et la vérification de l'admissibilité des candidats.

Nous avions, en pages 5 et 49 de notre rapport, indiqué que la philosophie du mérite dans la gestion du personnel de l'Etat visait un certain nombre d'objectifs connexes à la sélection selon la compétence, à savoir: l'égalité des chances, l'absence de discrimination fondée sur des critères autres que les capacités et le rendement, la gestion efficace, l'économie

des coûts, la motivation des agents et la responsabilité des gestionnaires.

Dans le présent rapport, nous apportons un commencement de réponse aux interrogations relatives à la qualité de la gestion de notre fonction publique vue à partir des critères précédemment énumérés. Nous sommes cependant conscients de n'avoir pas épuisé l'analyse de la réalité administrative et de son évolution depuis que la loi sur la fonction publique est en vigueur, c'est-à-dire depuis deux ans. Toutefois, nous commençons à cerner les principales difficultés et nous en faisons état. Nos perceptions viennent des cas d'appels, des plaintes individuelles, des enquêtes que nous avons menées, des faits colligés et des échanges avec divers "clients" du système: sous-ministres, dirigeants d'organismes, cadres supérieurs, associations de cadres, directions de personnel, etc.

Nous terminons l'année 1980-1981 avec les résultats qui apparaissent au présent rapport et sur l'idée bien arrêtée de poursuivre nos travaux de façon à dégager dans les prochaines années un bilan aussi complet que possible de la réforme législative de 1978.

Outre les constatations inscrites à ce rapport, certains faits soulèvent des inquiétudes à la commission. Nous tenons à les souligner ici:

1 — Les femmes titulaires de postes de cadre supérieur dans la fonction publique québécoise, au 31 mars 1980, n'étaient que 75 alors que leurs confrères occupaient 2,957 emplois supérieurs. Sur 49 ministères et organismes, 18 ne comptaient aucun cadre féminin. Il est assez étonnant de retrouver parmi ces derniers des organismes comme la Commission des normes du travail, l'Office des professions, la Régie des rentes du Québec, la Régie des services publics, le ministère du Revenu et la Commission des régimes de retraite, alors que la main-d'oeuvre féminine constitue 38 pour 100 de toute la main-d'oeuvre au Québec.

2 — La représentativité des minorités culturelles demeure précaire dans la fonction publique du Québec.

3 — Les délais indus dans la tenue des concours dont nous faisons état, et qui ont plusieurs causes, dans les ministères comme à l'Office du recrutement et de la sélection du personnel, empêchent une gestion efficace et une application saine de la règle de la sélection au mérite.

4 — L'égalité des chances, qui est un postulat de la loi sur la fonction publique, ne peut être tenue pour acquise lorsque l'on désigne provisoirement aux postes vacants des personnes admissibles aux concours tenus par des comités de sélection dont fait partie leur supérieur. On invite à la non-crédibilité du système de concours de promotion auxquels d'ailleurs peu de personnes se présentent. Sans en faire une règle ne souffrant pas d'exceptions, on devrait peut-être obliger le supérieur immédiat à cumuler les tâches du poste vacant. Cela créerait un stimulant pour lancer rapidement un vrai concours et ainsi respecter la loi.

5 — Une personne sur trente au gouvernement s'occupe de gestion du personnel alors que, dans l'entreprise, le rapport est de beaucoup moins élevé. L'économie des coûts pourrait être recherchée notamment de ce côté.

6 — Le gouvernement, après quinze ans d'efforts, ne dispose pas encore d'un système d'information de gestion du personnel qui puisse favoriser une dotation satisfaisante.

7 — Le taux de croissance annuelle des professions et cadres supérieurs au service de l'Etat, qui est le triple de celui de la fonction publique en général depuis une dizaine d'années, met en évidence le besoin pour le Conseil du trésor de se pencher sérieusement sur les réorganisations administratives constantes qu'occasionne notamment la rotation accélérée des fonctionnaires les plus élevés dans la hiérarchie et sur les barèmes d'évaluation des postes de cadres. A notre avis, un contrôle budgétaire plus serré ne serait pas superflu.

8 — Les règlements de classification des professionnels et de certains techniciens ne sont pas satisfaisants pour

permettre une vérification efficace de l'admissibilité aux concours et placent l'Office du recrutement et de la sélection du personnel dans une situation difficile, qui ne le justifie pas toutefois d'empêcher les citoyens admissibles au sens des règlements de voir leur candidature considérée comme ils en ont le droit aux termes de la loi.

Au moment d'écrire ces lignes, la commission est saisie d'un règlement concernant les emplois des cadres supérieurs, et elle ne peut que constater préliminairement ici qu'on n'y trouve pas une réponse satisfaisante quant à l'application de la règle de la sélection au mérite.

Une des orientations retenues équivaut à déléguer de fait à l'Office d'établissement d'une bonne partie du contenu des conditions d'admission à un concours visant un emploi supérieur. Cela apparaît inconciliable avec le choix qu'a fait le législateur de charger le ministre de la Fonction publique d'établir par règlement les conditions d'admission aux différentes classes d'emploi.

9 — La commission s'inquiète du style administratif qui continue, à l'occasion de prévaloir: on négocie une convention dont certaines dispositions sont d'une légalité douteuse, puis on demande par la suite à la législature d'amender la loi pour la rendre conforme.

10 — La loi de 1978 a introduit dans la fonction publique des principes nouveaux dont l'application nécessitant des changements de mentalité, requerrait une période de rodage. Cependant, nous devons reconnaître, 2 ans après son entrée en vigueur, que beaucoup de chemin reste à parcourir pour y adapter les règlements, les procédures et les mentalités. Il faut espérer que les prochaines années permettront de la tester véritablement avant de l'amender dans ses principes essentiels. La commission tient ici à souligner l'effort remarquable de l'Office du recrutement dans la formation du personnel aux fins de sélection et dans l'amélioration des méthodes mêmes de sélection.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhéloriens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ALLEN (Rose-Anna Saindon) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 29 juillet 1981, à l'âge de 89 ans et 11 mois, est décédée dame Rose-Anna Saindon, épouse de feu Philippe Allen, elle demeurait au 648 Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 1er août à 10h. Départ de la résidence funéraire.

ALLEN (Rose-Anna Saindon) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 29 juillet 1981, à l'âge de 89 ans et 11 mois, est décédée dame Rose-Anna Saindon, épouse de feu Philippe Allen, elle demeurait au 648 Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 1er août à 10h. Départ de la résidence funéraire.

BOISVERT (Joseph) — A Port-St-François, cte Nicolet, le 29 juillet 1981, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée subitement M. Joseph Boisvert, époux de dame Emma Labbé. Il demeurait au 4 rue Laroche, Dosquet, cte Lotbinière et autrefois de St-Etienne-de-Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er août 1981, à 10h. Départ du salon funéraire.

BOISVERT (Joseph) — A Port-St-François, cte Nicolet, le 29 juillet 1981, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée subitement M. Joseph Boisvert, époux de dame Emma Labbé. Il demeurait au 4 rue Laroche, Dosquet, cte Lotbinière et autrefois de St-Etienne-de-Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er août 1981, à 10h. Départ du salon funéraire.

Annoncez dans Le Soleil la date et l'endroit d'un service anniversaire.

647-3311

COTE (Roland)



A Québec, le 29 juillet 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée M. Roland Côté, gerant de Grolier Ltee, époux de dame Madeleine Simard. Il demeurait au 586 des Mélières Nord, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er août, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee
1025 Rte de l'Eglise
Ste-Foy

à 9h45 pour l'église Ste-Geneviève et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Serge et Sarah; sa belle-mère Mme Primis Simard (Marie-Rose Gobeil); ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Estelle Simard (Léonard Lesard), M. et Mme Louis Marie Côté (Ghislaine Goulet), M. et Mme Raymond Côté (Arlotte Claveau), M. et Mme Benoît Larouche (Jacqueline Côté), feu Gustave Simard (Marie-Paul Boivin), M. et Mme Léonce Simard (Gilberte Gagnon), M. et Mme Isidore Barrette (Agathe Simard), M. et Mme Marc Gagnon (Marthe Simard), M. et Mme Hugh M. Gardner (Noémie Simard), M. et Mme Real Bouchard (Léda Simard), M. Roger Simard, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DUFOUR (Rose Lajoie) — A Québec, le 30 juillet 1981, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée dame Rose Lajoie, épouse en 2es nocces de feu Odilon Veillette et en 1er nocces de feu Eugène Dufour. Elle demeurait au 240 rue Sauter, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er août 1981, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee
250 avenue Beaucage
Ville Vanier

à 9h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Morneau (Aline Dufour), M. et Mme Roméo Veillette (Jeanne d'Arc Lafrance), M. et Mme Marcel Légaré (Gemma), M. et Mme Armand Lebel (Fernande), M. et Mme Roland Veillette (Yvette Coulom-

be), M. et Mme Gérard Veillette (Marie-Ange Brousseau), M. et Mme Claude Morissette (Rita), M. et Mme Robert Veillette (Huguette Cloutier), M. et Mme Clément Nadeau (Gisèle), M. et Mme Fernand Veillette (Juliette Noël), M. et Mme Jean-Paul Morneau (Aline Dufour), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GAUDREAU-BLIER

(Jeanne Mercier) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 juillet 1981, à l'âge de 79 ans est décédée dame Jeanne Mercier épouse en première nocce de feu Phidime Blier et en seconde nocce de feu Jean-Baptiste Gaudreau. Elle demeurait à St-Damase. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er août à 14h30. Départ du salon paroissial à 14h20 pour l'église de St-Damase et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Raynald Blier (Rolande Ouellet), Rose-Aimée Blier (Gérard Noël), Marguerite Blier (Jacques Avoine), Phidime Blier (Jacqueline Trotter), Jean-Baptiste Gaudreau, Jeannette (Maurice Labbé), Antoine (Huguette Daigle), Amélie (Thérèse Mercier), Antoinette (Laurier Pelletier), Corinne (Alfred Dubé), Fernande (Paul-Emile Dugal), Léo (Monique Belzile), Fernand (Clémence Ouellet), Pauline, Louise Levesque (Roland Gaudreau), Arsène (Angèle Dubé), Jean-Marie, et Herménégilde, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. La direction des funérailles a été confiée au

Blais et Cloutier Ltee
239 St-Joseph, Lauzon

ROBITAILLE (Alice née Piché) — A l'Hôtel St-Sacrement, le 29 juillet 1981, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédée dame Alice Piché, épouse de feu Georges Emile Robitaille. Elle demeurait au 116, rue St-Hubert, St-Raymond. Les funérailles auront lieu samedi 1er août à 11 heures. Départ de la

Résidence funéraire
St-Raymond Inc.
101, rue St-Joseph
St-Raymond

à 10h45 pour l'église de St-Raymond, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Pierrette (Mme Guy Massicotte), Huguette (Mme Léo Bouchard), Roger (Micheline Voyer), Solange (Mme Jean Claude Perry), Michel (Solange Robitaille), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Pierre Villeneuve, M. et Mme Alibé Bergeron, Mme Léo Plamondon, M. et Mme Robitaille, M. et Mme Welly Martel, ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs petits-enfants.

ST-PIERRE (Léonce) — A l'Hôtel de l'Enfant-Jésus, le 28 juillet 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Léonce St-Pierre, époux de dame Brigitte Tremblay, il demeurait au 5 de l'Islet, Baie-St-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 juillet à 15h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee
53 Boul. Leclerc
Baie St-Paul

à 14h50, pour l'église de Baie St-Paul et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles, M. et Mme Jean-Patrick Sullivan (Gaétan), M. et Mme Mario St-Pierre (Kristine), son père M.

17 et 19 à 22 heures. L'avant-midi des funérailles le salon ouvert à compter de 8h30. Pour renseignements: 529-9221.

PERUSSE (René)

— A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 28 juillet 1981, à l'âge de 62 ans est décédé M. René Perusse, époux de dame Francoise Guénard. Il demeurait au 41 rue Couillard, Lauzon. Selon ses volontés il a été incinéré. Une messe sera célébrée le samedi 1er août à 14h30 en l'église St-Joseph. L'inhumation se fera au cimetière Mount-Hermon. Pour renseignements: 529-3371.

THIBAUT (Sylvie)

— A Ste-Foy, le 29 juillet 1981, à l'âge de 30 est décédée Mlle Sylvie Thibault, fille de M. Albert Thibault et de Mme Annette Leclerc. Elle demeurait au 846 Bellevue, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er août, à 10h. Départ de la

Coop Funéraire
Du Plateau
950 Des Erables

à 9h30 pour l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière St-Michel de Sillery. Elle laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Albert Thibault, ses sœurs et son frère, M. et Mme Jean-Louis St-Amand (Marielle) de St-Emile, M. et Mme Robert Labarre (Marie-France) de Trois-Rivières Ouest et Christian; plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, neveux et nièces.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BARTHE (Anna Durand) — Les membres de la famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de dame Anna Durand épouse de feu M. Aimé Barthe, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

ST-PIERRE (Ludger)

— Les familles St-Pierre et Tremblay, ainsi que Mlle Aurore Arbour, Carmen, Marguerite, Emilienne et Aline remercient bien sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Ludger St-Pierre, survenu le 2 juillet 1981, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

BOUCHARD (Richard)

— Mme Jeanne Bouchard et ses enfants remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de mon mari Richard Bouchard, soit par offrandes de messes et de fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

GAGNE (Rosaire)
M. Philippe Thibault, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

CHOUINARD (sœur Madeleine) — NOEL (sœur Artoinette) — Les Soeurs Dominicaines de la Trinité et les familles Chouinard et Noël, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances, à l'occasion du décès de sœur Madeleine Chouinard, o.p. et de sœur Artoinette Noël o.p., soit par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

DUMONT (Léda Pilote)

— Samedi le 1er août 1981, à 16h en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera célébré le service anniversaire de dame Léda Pilote épouse de feu M. Philippe Dumont. Merci à tous les parents et amis qui voudront bien se joindre à nous en cette occasion.

POULIOT (Thérèse Bouliane)

— M. Roger Pouliot et ses enfants ainsi que la famille Bouliane remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de dame Thérèse Bouliane Pouliot, soit par offrandes de messes et de fleurs, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

LEPAGE (Emma Labbé)

— Samedi le 1er août 1981, à 16h, en l'église de St-François, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de dame Emma Lepage. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Jeanne Côté)

— Le dimanche 2 août 1981, à 10 heures, en l'église de St-Joseph de Québec, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Jeanne Côté, épouse de M. Adrien Savard.



M. Rosaire Gagné et les membres de sa famille, Louis-M. Gagné, é.a., Thérèse Gagné, M. et Mme Jean-Guy Gagné, m.d. (Laurette Binette), Georges Gagné et Gérard Gagné, é.a., remercient sincèrement tous leurs parents et amis pour les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de M. Rosaire Gagné, ex-représentant du journal LE SOLEIL, décédé à son domicile le 27 juin 1981. A tous un cordial merci.

POULIOT (Thérèse Bouliane)

— M. Roger Pouliot et ses enfants ainsi que la famille Bouliane remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de dame Thérèse Bouliane Pouliot, soit par offrandes de messes et de fleurs, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

LEPAGE (Emma Labbé)

— Samedi le 1er août 1981, à 16h, en l'église de St-François, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de dame Emma Lepage. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Jeanne Côté)

— Le dimanche 2 août 1981, à 10 heures, en l'église de St-Joseph de Québec, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Jeanne Côté, épouse de M. Adrien Savard.

THIBAUT (Philippe)

— Mlle Philippe Thibault (Noëlla Caron) et sa fille Marielle (Mme Guy Dion) remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de

M. Philippe Thibault, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

CHOUINARD (sœur Madeleine) — NOEL (sœur Artoinette) — Les Soeurs Dominicaines de la Trinité et les familles Chouinard et Noël, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances, à l'occasion du décès de sœur Madeleine Chouinard, o.p. et de sœur Artoinette Noël o.p., soit par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

DUMONT (Léda Pilote)

— Samedi le 1er août 1981, à 16h en l'église St-Grégoire de Montmorency, sera célébré le service anniversaire de dame Léda Pilote épouse de feu M. Philippe Dumont. Merci à tous les parents et amis qui voudront bien se joindre à nous en cette occasion.

POULIOT (Thérèse Bouliane)

— M. Roger Pouliot et ses enfants ainsi que la famille Bouliane remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de dame Thérèse Bouliane Pouliot, soit par offrandes de messes et de fleurs, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

LEPAGE (Emma Labbé)

— Samedi le 1er août 1981, à 16h, en l'église de St-François, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de dame Emma Lepage. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Jeanne Côté)

— Le dimanche 2 août 1981, à 10 heures, en l'église de St-Joseph de Québec, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Jeanne Côté, épouse de M. Adrien Savard.

THIBAUT (Philippe)

— Mlle Philippe Thibault (Noëlla Caron) et sa fille Marielle (Mme Guy Dion) remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de

vard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAUT (Marguerite)

— Dimanche le 2 août 1981, en l'église Ste-Claire-D'Assise, sera chantée, à 11h, la messe anniversaire de dame Marguerite Thibault, épouse de M. Dollard Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.G.P.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier Y.C.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.C.

REMERCIEMENTS SINCÈRES

au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier O.H.

REMERCIEMENT AU St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.P. - L.P.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.L.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de faire publier L.B.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.C.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.C.

REMERCIEMENTS AU St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.C.

REMERCIEMENT AU St-Esprit

pour faveur obtenue avec promesse de faire publier C.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit

tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière

647 3311

Le tarif de décès et avis divers est de .22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

La Pologne a faim Ultimatum au gouvernement



Des "marches de la faim" avaient lieu hier dans différentes villes de la Pologne. A Lodz par exemple, deuxième ville en importance au pays, environ 30.000 femmes et enfants sont descendus dans la rue pendant plus de deux heures.

LODZ, centre de la Pologne, (d'après AFP et Reuter) — Quelque 30.000 femmes et enfants sont descendus dans la rue hier après-midi à Lodz, pour la seconde "marche de la faim" de la Pologne socialiste, et se sont séparés en donnant trois semaines au gouvernement pour annuler sa décision de réduire à partir du 1er août les rations de viande.

La marche, qui avait commencé peu avant 16h et s'est déroulée sans incidents, a pris fin Place de la Liberté, où s'est tenu un meeting, en présence des manifestantes et de plusieurs milliers d'habitants qui les avaient rejointes pour l'occasion.

De nombreuses ouvrières ont pris la parole, pour stigmatiser "l'incurie des autorités locales" et exiger d'urgence un meilleur approvisionnement. Leurs revendications ont été reprises ensuite par le président de la section locale de "Solidarité" M. Andrzej Slowik, qui a déclaré: "Nous donnons trois semaines au gouvernement pour qu'il annule la réduction des rations de viande et qu'il trouve les coupables de la pénurie alimentaire actuelle".

Dans le cas contraire, a poursuivi M. Lowik, le syndicat "décidera d'autres formes de protestation".

Des marches semblables ont eu lieu dans plusieurs localités de la région de Lodz, apprenant également.

Par ailleurs, quelque 3.000 femmes et enfants ont manifesté hier à Belchatow, une ville de 36.000 habitants environ située à 150 km au sud-est de Varsovie, pour protester contre l'approvisionnement "catastrophique" des magasins, apprenant-on de source syndicale.

Contrôle efficace

Aucune grève sauvage n'était signalée hier dans le pays, ce qui tend à indiquer que les diverses sections de "Solidarité" parviennent à maintenir un contrôle efficace, malgré les craintes qui s'exprimaient la veille parmi les dirigeants du mouvement autogéré. Au moins trois cas de grèves sauvages ont eu lieu mercredi dans la capitale.

En revanche, le nombre des menaces d'arrêts du travail et de manifestations ne cesse de s'accroître. Les chauffeurs d'autobus de Varsovie ont couvert leurs véhicules d'affiches et de slogans et annoncé qu'ils manifesteront lundi prochain à bord de leurs véhicules devant la mairie, avant d'observer une grève de trois heures mercredi.

Autre violation de la trêve au Liban

TEL-AVIV (d'après AP et AFP) — Les Palestiniens ont tiré quelques salves d'artillerie hier soir vers 20h, sur la petite localité libanaise de Deir Aamir, dans l'enclave chrétienne jouxtant la frontière israélienne, violant une fois de plus le cessez-le-feu, a déclaré la radio israélienne en ajoutant que les milices chrétiennes (du commandant Haddad) n'ont pas riposté à ces tirs qui ont duré plusieurs minutes. Il n'y a eu ni victimes ni dégâts sérieux.

Au cours de la journée le gouvernement syrien avait menacé de "faire payer cher" à Israël toute mission de reconnaissance aérienne au-dessus du Liban, après le combat aérien au cours duquel l'aviation israélienne avait abattu un avion syrien mercredi dans le ciel libanais.

Réaction officielle

Par ailleurs, Israël considère que l'attentat perpétré mercredi contre un autobus israélien à proximité du kibboutz Maaleh Ahmicha, à l'ouest de Jérusalem, ne constitue pas une violation du cessez-le-feu à la frontière israélo-libanaise.

"Israël se réserve le droit de réagir en temps et en lieu voulu à cet attentat qui a fait quatre

blessés", déclare dans un communiqué officiel publié hier, à Jérusalem, le conseiller de presse du premier ministre israélien. Cet attentat, aux termes du communiqué, "ne constitue pas une violation du cessez-le-feu, parce qu'Israël n'a pas signé d'accord avec l'O.L.P. Israël a seulement accepté une demande des Etats-Unis en ce sens, à condition que le Liban s'y engage également".

Ambassade palestinienne

D'autre part, l'organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) aura à l'automne un ambassadeur accrédité auprès du Kremlin, à la suite d'un accord signé entre l'O.L.P. et le gouvernement soviétique, a-t-on appris hier à Moscou.

Cet accord n'a pas encore été révélé de source officielle soviétique, mais il a été confirmé par un représentant de l'O.L.P. à Moscou interrogé hier par les correspondants étrangers en poste en URSS.

En autorisant l'ouverture d'une "ambassade des territoires occupés de Palestine", le Kremlin veut montrer qu'il se range résolument aux côtés du monde arabe dans la crise du Moyen-Orient, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Ulster: Lynch risque de "mourir à tout moment"

BELFAST (AFP) — Le gréviste de la faim républicain, Kevin Lynch, qui se trouve dans un coma intermédiaire à son 69ème jour de jeûne, risque de "mourir à tout moment", a annoncé hier soir à Belfast un porte-parole du mouvement républicain.

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord a précisé que Lynch, 25 ans, membre de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA, dissidente de l'IRA provisoire) était entré hier dans un état semi-inconscient. Kieran Doherty, 25 ans, membre de l'IRA provisoire et député au parlement de Dublin, qui jeûne depuis 70 jours était toujours conscient hier soir, mais dans un état d'extrême faiblesse.

Les familles des deux détenus se relaient maintenant depuis plus d'une semaine au chevet des deux grévistes dont la mort semble désormais inéluctable.

Sortie "honorabile"

Les huit grévistes de la faim ont en effet rejeté hier l'ultime appel lancé par l'évêque catholique de Londonderry, Mgr Edward Daly, pour qu'ils cessent leur mouvement. Dans un communiqué publié par le mouvement républicain à Belfast, les prisonniers affirment qu'ils ne changeront pas leur position tant que le gouvernement britannique ne décidera pas de sortir "honorablement" de l'impasse actuelle.

Les prisonniers demandent à la hiérarchie catholique et aux partis politiques catholiques d'Ulster de "consacrer leur temps à faire pression sur le gouvernement britannique et non sur les grévistes de la faim".

Dans son appel, l'évêque de Londonderry avait également condamné la "duplicité" des autorités britanniques à l'égard des grévistes de la faim.